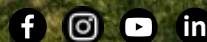


LAMBALLE TERRE & MER RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

lamballe-terre-mer.bzh



**LAMBALLE
TERRE & MER**
Communauté d'agglomération

SOMMAIRE

Territoire et organisation (P.4)

Organigramme (P.6)

Gouvernance (P.8)

Retour en images (P.10)

UN TERRITOIRE DE COOPÉRATIONS

Coopérations territoriales (P.12)

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT QUI DONNE DU SENS À L'EMPLOI

Économie et innovation (P.14)

Développement touristique (P.16)

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

Transition écologique et énergétique (P.18)

Gestion des déchets (P.20)

Eau et assainissement (P.22)

UN QUOTIDIEN HUMAIN POUR NOUS RENDRE LA VIE PLUS SIMPLE

Habitat (P.24)

Urbanisme (P.26)

Mobilités (P.28)

UNE BELLE QUALITÉ DE VIE À TOUS LES ÂGES POUR NOUS RÉUNIR

Action sociale et santé (P.30)

Accompagnement au vieillissement et au maintien de l'autonomie (P.32)

Petite enfance (P.34)

Enfance jeunesse (P.36)

Culture (P.38)

Sports (P.40)

LES FONCTIONS SUPPORT INDISPENSABLES À LA RÉUSSITE DE NOS MISSIONS

Finances (P.42)

Ressources humaines (P.44)

Transformation numérique et Système d'Information (P.46)

Administration générale, commande publique et communication (P.48)

Maîtrise d'ouvrage et gestion du patrimoine (P.50)



Thierry ANDRIEUX

Président de l'Agglomération
Lamballe Terre & Mer

Lamballe Terre & Mer est un acteur du quotidien de la vie de ses habitants.

L'année 2023 a battu tous les records en terme de climat, balayant chaque jour les « normales de saison » et dessinant la nouvelle norme d'un futur de plus en plus proche... Notre action, au local, au quotidien, ne peut ignorer ces changements. Nous sommes sur la bonne voie. Il faut poursuivre l'engagement, l'amplifier via nos politiques publiques autour de deux piliers : les transitions et la justice sociale. Certaines mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique peuvent accroître les inégalités économiques et sociales notamment. L'action de l'Agglomération doit corriger ces inégalités. Elle s'y attèle chaque jour.

L'essence de Lamballe Terre & Mer est d'agir, dans l'intérêt général, avec équité, pour que chacune et chacun sur le territoire puisse trouver les conditions nécessaires à son épanouissement. Grandir, vivre, vieillir et s'épanouir, telles sont les préceptes qui structurent les politiques de solidarité de Lamballe Terre & Mer. Nous ne dévions pas et nous ne dévierons pas de cette trajectoire car elle est notre colonne vertébrale collective.

Se loger dignement, travailler dans les meilleures conditions, se déplacer aisément, disposer d'une eau potable de qualité, avoir un mode de garde collectif pour les petits, proposer à nos jeunes des dispositifs pour leur permettre de se construire, préserver notre patrimoine naturel, source de vie sur terre sont des enjeux essentiels pour garantir une qualité de vie optimale.

Les transitions ont été au cœur de nos actions en 2023. Et elles le seront pour les années à venir. Toutes ces politiques publiques, et bien d'autres, sont portées par l'Agglomération. Elles sont le fruit de l'action au quotidien de centaines d'agents territoriaux qui n'ont de cesse de rendre un service public de qualité, dans des conditions parfois difficiles. Sans eux, pas d'eau au robinet de chaque foyer, pas d'animations d'été pour les enfants, pas d'aides à domicile pour les aînés, pas de cours de saxophone au conservatoire, pas de sensibilisation des enfants à la biodiversité...

Ce rapport d'activités donne un éclairage sur les actions, projets, initiatives conduites en 2023 par l'Agglomération. Ils sont la concrétisation des choix portés par les Vice-Présidents, décidés par les élus communautaires et mis en œuvre par les agents de la collectivité. Chers élus, chers agents, je vous remercie pour votre engagement sans faille à rendre un service public de qualité aux usagers.

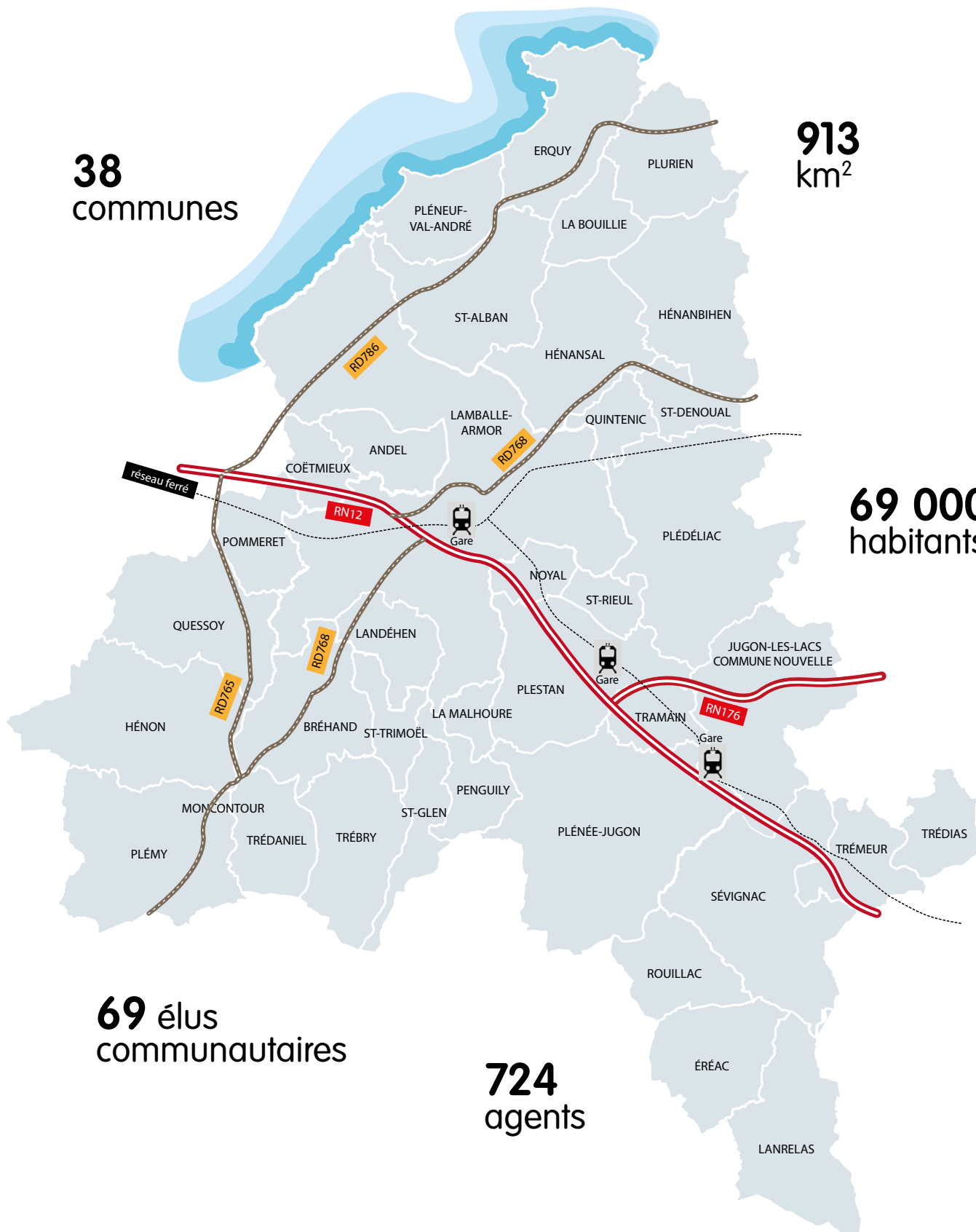
UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ



38
communes

913
km²

69 000
habitants



69 élus
communaux

724
agents

Le Président

THIERRY ANDRIEUX
*Attractivité du territoire
et liens aux communes
(économie, communication)*

Les Vice-présidents

NATHALIE BEAUVY
1^{er} Vice-présidente
*Ressources humaines, dialogue
sociale, égalité femmes/
hommes et administration
générale*

JÉRÉMY ALLAIN
Vice-président
*Adaptation au changement
climatique et contractualisations*

NATHALIE TRAVERS-LE ROUX
Vice-présidente
Enfance-jeunesse

ÉRIC MOISAN
Vice-président
*Finance et perspectives
financières*

CATHERINE DREZET
Vice-présidente
*Solidarités et transformation
numérique*

JEAN-LUC COUELLAN
Vice-président
*Réduction et gestion durable
des déchets*

CLAUDINE AILLET
Vice-présidente
Culture et petite enfance

JEAN-LUC BARBO
Vice-président
*Transitions écologiques
et enjeux de la biodiversité*

JEAN-PIERRE OMNES
Vice-président
*Gestion de la ressource en eau
et assainissement*

JEAN-LUC GOUYETTE
Vice-président
Logement et habitat durable

PIERRE LESNARD
Vice-président
*Tourisme durable et
responsable*

GUY CORBEL
Vice-président
*Agriculture, maritimité et
souveraineté alimentaire*

YVES LEMOINE
Vice-président
Mobilités durables

YVES RUFFET
Vice-président
*Gestion des crises et
déploiement du Très Haut Débit*

SERGE GUINARD
Vice-président
Stratégie patrimoniale et sports

Les conseillers délégués

JOSIANNE JEGU
Conseillère déléguée
Politique santé

CHRISTOPHE ROBIN
Conseiller délégué
Service commun voirie

NICOLE POULAIN
Conseillère déléguée
*Centre Social
Intercommunal*

COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION

ENVIRONNEMENT



- Gestion des déchets
- Énergie
- GEMAPI
- PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial)

SERVICES D'INTÉRÊTS COLLECTIFS



- Assainissement collectif
- Eau potable
- Financement SDIS
- SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



- Mobilités
- Très Haut Débit
- SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

HABITAT



- Amélioration parc immobilier
- Financement logements sociaux
- PLH (Programme Local de l'Habitat)

ACTIONS SOCIALES CULTURELLES ET SPORTIVES



- Actions culturelles
- École de musique
- Insertion, santé, SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile), SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Sport et équipements sportifs d'intérêt communautaire

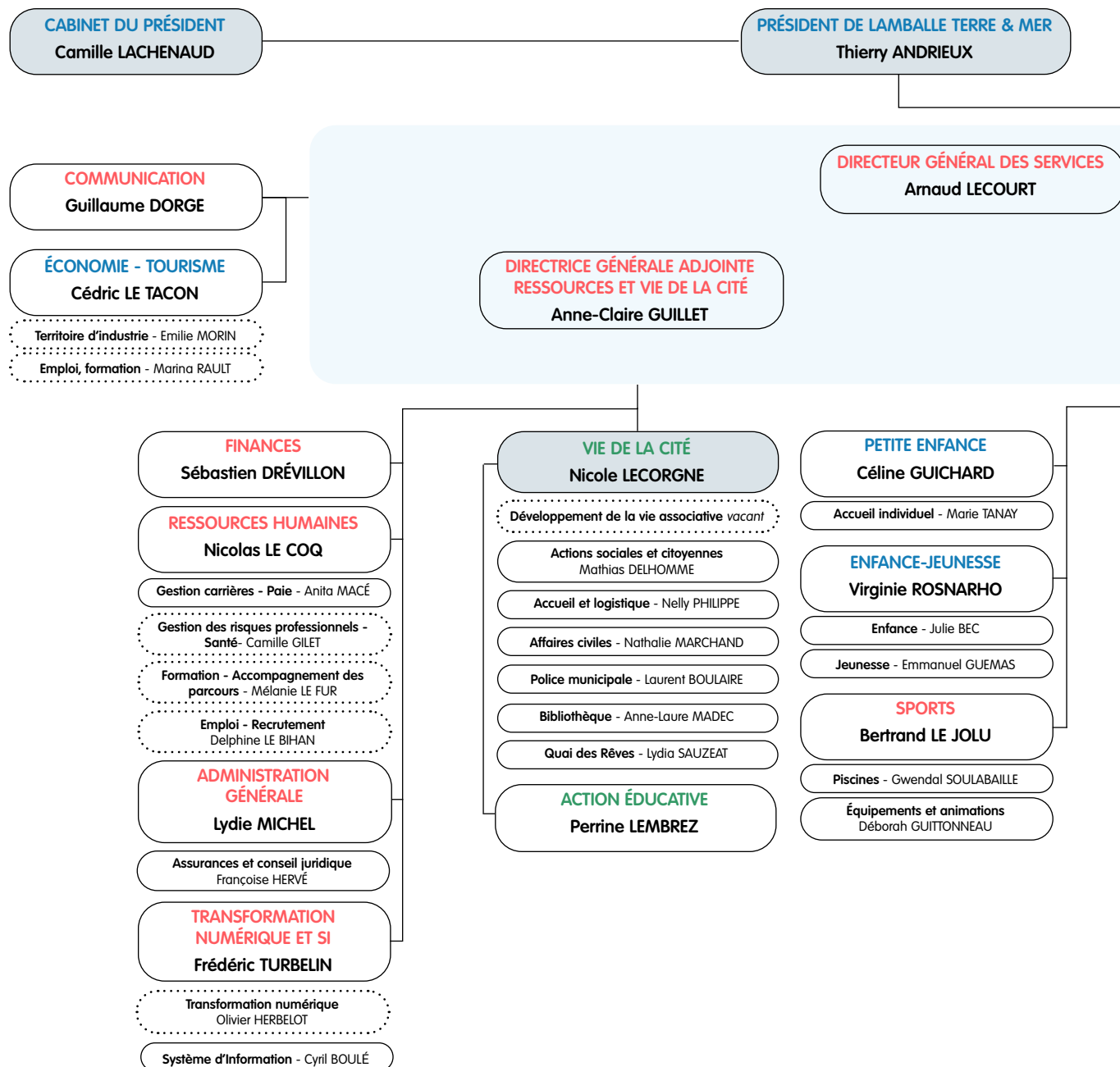


DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



- Actions de développement économique
- Promotion touristique
- Zones d'activités économiques

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES MUTUALISÉS DE LAMBALLE TERRE & MER / LAMBALLE-ARMOR



Lamballe Terre & Mer Agglomération
Ville de Lamballe-Armor

Services mutualisés
Services communs

MAIRE DE LAMBALLE-ARMOR

Philippe HERCOUËT

CABINET DU MAIRE

Christophe LEVEQUE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

Jocelyne RENAULT

Chargée de mission - Charlène LE NUÉ

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
TECHNIQUE

Jérôme DENIS

PROSPECTIVE TERRITORIALE

Arnaud LECOURT

Démocratie participative et
innovation publique - Pierre-Yves HENRY

Climat, air, énergie - Agnès MÉLET

Contractualisations - Camille ROLLAND

Mobilités - Marie-Anne LAUTOUT

Habitat - Sylvie AUBAUD

Contrat Local de Santé
Romane MORVAN

Action sociale, Centre Social
Intercommunal
Cyrille CANTIN

CIAS

Rozenn DREAU

SAAD - SIAAD - Myriam GUICHARD

Résidence autonomie - Magali LIMON

CULTURE

Vacant

Conservatoire - Yves TROVEL

Éducation artistique et culturelle
Céline LE BON

Commande publique
Magali LE BELLEC

AMÉNAGEMENT
David TOANEN

Construction - Hervé NOURRY

SIG - THD - Sandrine GUILLAUME

Infrastructures - Vacant

URBANISME

Katell NICOLAS

Petites villes de demain
Floria MOREAU

Planification - Virginie HAUTCHAMP

Droit des sols - Maxime HERVE

Urbanisme communal
Séverine COLLET QUEMENER

GESTION DU PATRIMOINE

Sébastien CARRÉ

IMMOBILIER
ET PARC MATÉRIEL
Manuel RAOULT

Bâtiments - Arnaud DENMAT

ESPACES PUBLICS

Anne HÈME

Voirie, festivités - Sophie JÉGOU

Espaces verts - Vacant

EAU, ASSAINISSEMENT,
DÉCHETS

Yoann CORRIGOU

Gestion des abonnés - Chrystelle LUCAS

Ingénierie Eau Assainissement
Benoît DUTHOIT

EXPLOITATION DÉCHETS

Franck DOARE

Collectes - Nathalie BOSCHER

EXPLOITATION EAU ET
ASSAINISSEMENT

Rodolphe BERTHELOT

Installations - Olivier BIZET

Réseaux - Yannick PRZYBYL

Contrôle - Régis LONGEARD

ENVIRONNEMENT

Romuald TOUSSAINT

GEMAPI - Caroline GUÉGIN

Coordination Bassins Versants
Laura MONDÉSIR

Bocage et biodiversité
Rozenn GUILLARD

GOUVERNANCE DE LAMBALLE TERRE & MER

Chacune des 38 communes est représentée au sein des instances de l'Agglomération, qui étudient, préparent et suivent les missions en compétences déléguées à Lamballe Terre & Mer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de 69 conseillers communautaires
dont 1 Président, 15 Vice-présidents

› Conseil communautaire délibératif : il se réunit tous les mois (sauf août) en séance publique et décide par vote après examen des délibérations. Il est retransmis en direct sur internet.

› Réunion plénière : ces réunions non publiques permettent d'échanger autour de projets et des sujets structurant pour l'Agglomération.

Le Président

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la communauté. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil et du bureau, met en oeuvre les décisions avec l'aide des services, décide des dépenses à engager.

Les Vices-président

Ils représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté. La loi encadre leur nombre selon l'effectif du Conseil communautaire, sans que ce nombre puisse dépasser 15.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé de 19 membres
dont 1 Président, 15 Vice-présidents et 3 Conseillers délégués.

› Bureau ordinaire : instance de réflexion, de débats et d'arbitrage. Il examine et prépare les sujets devant être soumis au Conseil communautaire.

› Bureau délibératif : dans le cadre des délégations accordées par le Conseil communautaire, il devient une instance délibérante.

LES INTERVENTIONS EN CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Bureau se rendent disponibles pour présenter, à l'invitation des maires, les politiques publiques de la Communauté d'agglomération et débattre des actions en cours ou des projets développés dans les communes.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

21

CONSEILS COMMUNAUTAIRES
12 PUBLICS ET 9 PLÉNIERS

232

DÉLIBÉRATIONS

48

ARRÊTÉS

21

BUREAUX COMMUNAUTAIRES ORDINAIRES
ET 9 DÉLIBÉRATIFS

350

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

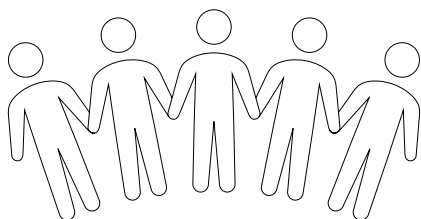
8

CONFÉRENCES DES MAIRES

LES RÉUNIONS DE SECTEUR

Afin de gagner en proximité et s'assurer une représentativité de toutes les typologies du territoire, l'Agglomération a été divisée en 6 secteurs aux caractéristiques communes.

En réunissant les élus de ces secteurs au minimum une fois par an, il s'agit pour le Président et les membres du Bureau de partager avec les élus municipaux du territoire les grandes orientations et projets structurants de l'Agglomération tout en échangeant sur les enjeux spécifiques de chaque secteur.



LES COMMISSIONS

Composées du Vice-président en charge de la thématique, et au maximum de 2 conseillers délégués (communautaire et/ou municipal) par commune ou de 3 pour les communes de plus de 3500 habitants.

Elles recueillent les avis et propositions des membres et des rapporteurs de chaque groupe de travail associé aux 15 commissions afin de proposer des projets.

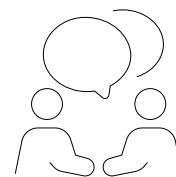
Zoom sur les commissions

- Aménagement numérique / Dématérialisation
- Communication
- Eau et assainissement
- Économie Innovation Recherche
- Enfance Jeunesse
- Enseignement artistique / Education culturelle
- Finances
- Gestion des déchets
- Habitat / Urbanisme
- Mobilités
- Ressources humaines / Affaires générales
- Solidarités / Santé
- Sports
- Tourisme
- Transitions Écologiques et Énergétiques

CONFÉRENCE DES MAIRES

Composée des maires de chaque commune de l'Agglomération, des maires délégués, des membres du Bureau et du Président, cette conférence est un lieu de partage et de discussion sur des sujets d'intérêt communautaire ou relatif à l'harmonisation de l'action sur le territoire.

C'est aussi une instance de débat et d'arbitrage durant laquelle les projets structurants sont systématiquement présentés avant d'être soumis au vote du Conseil communautaire.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Composé de 87 personnes (citoyens, représentants d'associations ou entreprises) illustrant la diversité de la population et des acteurs du territoire avec une recherche de parité entre les femmes et les hommes.

C'est une instance consultative qui a vocation à donner des avis et à être force de propositions pour accompagner les choix des élus dans leurs projets. Dans le cadre de travaux spécifiques ou de projets, il peut animer le débat public, contribuer au développement de la participation citoyenne, faciliter l'accès aux droits, favoriser l'écoute des invisibles et des absents.

RETOUR EN IMAGES SUR ...



Mars 2023

Spectacle « Cirkle » de la compagnie les Voyageurs Immobiliers.

6 représentations ont eu lieu dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle et de la saison scolaire « Au plus près de chacun. »



11 mars 2023

Pose de la première pierre de la micro-crèche à Plémy.

La structure, en plus d'être respectueuse de l'environnement, vient répondre aux besoins des familles sur le secteur en offrant des possibilités d'accueil diversifiées.



Avril 2023

Reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN).

Lamballe Terre & Mer a obtenu cette reconnaissance pour les actions qu'elle mène et qu'elle s'engage à mener, en lien avec sa stratégie biodiversité 2022-2027.



3 juillet 2023

Projet Alimentaire Territorial : présentation du programme d'actions, issu du diagnostic alimentaire du territoire, aux acteurs locaux.

Le diagnostic a permis d'identifier les enjeux du territoire relatifs aux secteurs agricoles, halieutiques, agroalimentaires et aux habitudes de consommation des habitants.



28 juillet 2023

Nouveau parking communautaire longue durée « Gare Sud » à Lamballe-Armor.

Une offre complémentaire de stationnement, à proximité immédiate de la gare TGV, en faveur de l'intermodalité.



5 au 31 octobre 2023

Lamballe Terre & Mer et ses partenaires se fédèrent autour des Semaines d'information sur la Santé Mentale (SISM).

Au programme, portes-ouvertes, ciné-débat, formation premiers secours en santé mentale ou encore un forum pour rencontrer tous les acteurs du territoire.



2 décembre 2023

Inauguration de la Halle des Sports du Liffé à Lamballe-Armor.

Une journée festive sous le signe du sport pour tous en présence des partenaires institutionnels et sportifs et de Joël Abati, champion du monde de handball.



4 décembre 2023

Point d'étape sur le projet de création de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Landes de La Poterie.

Classées Natura 2000, on trouve sur ce site patrimonial une flore et une faune unique et pas loin de 800 espèces répertoriées.

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Pour une collectivité territoriale, construire des échanges et des collaborations au sein du territoire ou avec les autres structures et institutions est une nécessité pour assurer une mise en oeuvre pertinente et adéquate du service public.

Pour Lamballe Terre & Mer, cela passe notamment par des programmes européens, des contractualisations, le développement de la démocratie participative et de l'égalité femme-homme.



Séminaire LocalEat en Suède

1

Accompagner la mise en œuvre des financements européens

Cet accompagnement passe par le portage du programme européen FEADER-LEADER sur le territoire de Lamballe Terre & Mer et de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

L'objectif : soutenir les porteurs de projets dans leur recherche de financement, aller à la rencontre d'autres territoires de France et d'Europe et développer des coopérations qui favorisent les échanges de savoirs et de compétences tout en faisant rayonner le territoire.

Un exemple concret de cette démarche est la coopération européenne LocalEat autour de la valorisation des produits alimentaires locaux portée par ses partenaires belges, finlandais, français et suédois.

2

Contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques

La contractualisation permet l'articulation de l'action des financeurs (Europe, État et ses opérateurs, Région, Département...) avec celles de la collectivité, la formalisation des objectifs communs ainsi que le suivi de la mise en œuvre des projets.

3

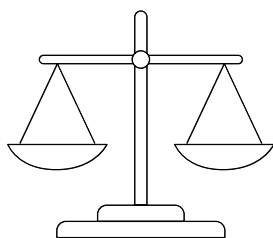
Développer les démarches de démocratie participative et d'égalité femme-homme

Cela passe par :

- › renforcer les échanges entre élus et citoyens sur les actions de l'Agglomération,
- › nourrir la réflexion et les décisions de Lamballe Terre & Mer, notamment par les études et avis d'un Conseil de développement prenant en compte la diversité des personnes et des structures du territoire,
- › inventer de nouvelles formes de collaboration entre élus, services et acteurs locaux pour renforcer le développement du territoire au service de sa population,
- › inscrire l'égalité femme-homme dans les politiques publiques de l'Agglomération.



Conseil de développement



Zoom sur



De la cour d'école à l'espace public : quelle place pour les femmes ?

Dans le cadre de ses plans d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes, l'Agglomération a fait intervenir Edith Maruéjols, géographe et sociologue du genre pour :

- une conférence tout public « De la cour d'école aux lieux publics, quelle place pour les femmes ? » illustrée d'exemples du quotidien très pertinents,
 - un séminaire pour les élus et agents : « Nos politiques publiques au service de tous... et de toutes ? » ;
- Ces moments d'échanges ont permis aux habitants, aux élus et aux services de se donner des repères et d'éclairer les projets à venir.

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- › Participation à un séminaire du réseau européen de territoires partenaires LocalEat en Suède : échanges de savoir-faire et d'idées entre producteurs des territoires associés (France, Finlande, Belgique, Suède), pour faire émerger des solutions pratiques valorisant les produits alimentaires locaux et ainsi relocaliser de la valeur ajoutée.
- › LEADER programme 2023-2027 : candidature retenue, finalisation de la convention et des fiches projets.
- › En mars, le Conseil de développement transitoire a rendu une contribution commune avec celui de Saint-Brieuc Armor Agglomération sur le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT).
- › En mai, les élus ont délibéré pour créer le Conseil de développement de Lamballe Terre & Mer. Cette instance citoyenne permet aux habitants et représentants des structures locales, de co-construire leur territoire de demain, en travaillant sur des thématiques telles que l'environnement, la mobilité, la santé ou encore l'habitat.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

- › Signature de la convention et lancement opérationnel du programme Leader 2023-2027, animation du programme et accompagnement des porteurs de projets.
- › Signature du Contrat de Territoire avec le Département des Côtes d'Armor.
- › Signature de la convention aménagement « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 » avec la Région Bretagne.
- › Installation de la nouvelle instance du Conseil de développement et lancement des travaux sur le Plan Climat Air Energie puis sur d'autres sujets (de sa propre initiative ou à la demande de l'Agglomération).

LES CHIFFRES CLÉS 2023

1 397 269 €

MONTANT DE L'ENVELOPPE
LEADER 2023-2027 POUR LE
TERRITOIRE DU GROUPEMENT
D'ACTION LOCALE DU PAYS DE
SAINT BRIEUC

87

MEMBRES QUI COMPOSENT
L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT. SON INSTANCE
CENTRALE EST PARITAIRE AVEC 25
HOMMES ET 25 FEMMES

ÉCONOMIE ET INNOVATION

Lamballe Terre & Mer est un territoire qui concentre 30 000 emplois et plus de 2 600 entreprises. Les secteurs d'activités sont variés : agriculture, pêche, industrie, tertiaire, artisanat, commerce, tourisme... L'économie territoriale bénéficie d'une industrie majeure dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la pêche, de la carrosserie industrielle et du bois. Un ensemble de PME-PMI à forte valeur ajoutée maille le territoire.

1 La gestion du foncier économique dans un contexte de sobriété foncière

L'Agglomération assure la création, la commercialisation et la gestion de 33 parcs d'activités (PA) répartis sur le territoire. Le développement économique se déploie ainsi dans les communes avec notamment des commercialisations soutenues en 2023 sur Bréhand (PA du Vau Jaune 2) et Saint-Alban (PA du Poirier 2). Afin de tendre vers les objectifs de la sobriété foncière imposée par loi Climat Résilience, Lamballe Terre & Mer a travaillé en 2023 aux travaux de rédaction du futur SCOT du Pays de Saint-Brieuc et à la future stratégie foncière communautaire.

2 Soutenir le développement du territoire

Lamballe Terre & Mer accompagne la création et le développement des entreprises autour d'un régime d'aides économiques. Le territoire assure la gestion d'un Service Public d'Accompagnement des Entreprises par le traitement collaboratif des sujets d'installation et le suivi d'un portefeuille entreprise.

Depuis 2019, Lamballe Terre & Mer prend part au programme « Territoires d'industrie » qui s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires.

3 Anticiper l'évolution du marché de l'emploi

Un plan d'actions a été mis en place pour accompagner les entreprises dans leurs projets de développement et de recrutement.

En lien avec la région Bretagne, Lamballe Terre & Mer travaille au sein d'une cellule d'ingénierie locale sur la promotion des métiers et des formations auprès des entreprises et habitants du territoire.

Vous avez dit la Clic ?

La Clic, pépinière d'entreprises dédiée aux entrepreneurs culinaires.

Crée en 2023, la Clic (Cuisine Libre Innovante et Collaborative) située à Jospinet à Lamballe-Armor, est un lieu innovant permettant l'émergence de nouvelles start-up culinaires sur le territoire. Cette cuisine collaborative a été pensée avec un espace dédié aux tests, prototypages, expérimentations, mais aussi à la fabrication et à la formation.

Elle a déjà permis l'incubation de projets tels que C'Doudeh, l'Ambrasserie ou Cœur d'Algue. Le lieu accueille à la fois des professionnels mais aussi des écoles et des groupes pour des initiations.

La Clic a été facilitée par le Dix7, labellisé Fabrique de territoire, et est soutenue par l'Agglomération de Lamballe Terre & Mer.



Atelier culinaire de La Clic

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

› La nouvelle convention de partenariat avec la région Bretagne sur les politiques de développement économique (2023 à 2028) intégrant son Schéma Régional des Transitions Économiques et Sociales (SRTES) et l'évolution du régime d'aides économiques de Lamballe Terre & Mer a été adoptée lors du Conseil communautaire du 27 juin 2023.

› Renouvellement du label « Territoire d'industrie » sur un périmètre élargi. Nouvel élan pour l'Agglomération, avec le travail commun auprès de Saint-Brieuc Armor Agglomération, Leff Armor communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération qui forment désormais le Territoire d'industrie « Baie d'Armor Industrie ». Les enjeux retenus pour cette deuxième phase sont la continuité des actions engagées sur l'attractivité, l'emploi et la formation et une ambition plus forte sur les thématiques de l'innovation et des transitions avec une attention particulière sur le foncier industriel.

› Lamballe Terre & Mer a poursuivi l'harmonisation de la signalétique de ses parcs d'activités. L'installation de l'ensemble des panneaux Relais Information Service (RIS) interviendra en 2024 et clôturera le marché.



Signalétique du parc d'activité du Poirier à Saint-Alban

Zoom sur



L'aide à l'installation et à la reprise agricole

Dans le cadre de la nouvelle convention régionale de développement économique, le Conseil communautaire de Lamballe Terre & Mer a procédé à une refonte de sa politique d'aides économiques.

Un travail sur l'éco-conditionnalité des aides a été engagé et tout particulièrement sur l'installation et la reprise agricole. Cela se traduit par une augmentation du plafond avec la condition, pour l'agriculteur, de s'engager dans les transitions environnementales dans les deux ans qui suivent l'obtention de l'aide.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

- › Structuration du Territoire d'industrie « Baie d'Armor Industrie » porté par 4 intercommunalités.
- › Mise en place d'une nouvelle aide à l'immobilier d'entreprise éco-conditionnée.
- › Création d'un Prêt d'Honneur Agricole Local pour favoriser l'installation-reprise des exploitations du territoire.
- › Travaux sur la structuration et le développement des tiers-lieux économiques du territoire.

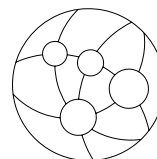
LES CHIFFRES CLÉS 2023

33

AIDES PASS
COMMERCE ARTISANAT

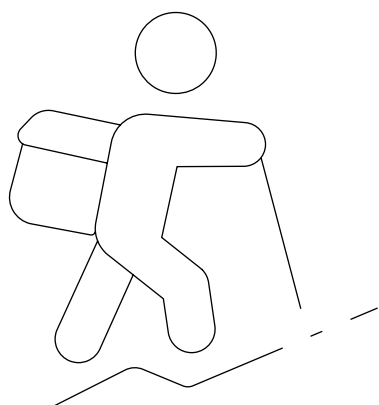
16

AIDES À L'INSTALLATION
AGRICOLE



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le territoire de Lamballe Terre & Mer est bordé par 42 km de côtes et regroupe deux stations touristiques classées (Erquy & Pléneuf-Val-André). Le territoire est intégré dans le « Grand Site de France Cap d'Erquy-Cap Fréhel ». Quatre communes se distinguent également par un label patrimonial (Lamballe, Jugon-Les-Lacs, Moncontour, Saint-Alban). Les hébergements, les offres de loisirs sur terre ou sur mer et les parcours de randonnée répondent ainsi aux attentes d'un public à la recherche d'une destination « à taille humaine ».



1 Accompagner et promouvoir le développement touristique

Le territoire dispose d'une Société Publique Locale qui gère l'Office de Tourisme Communautaire « Lamballe Terre & Mer Tourisme » et ses cinq bureaux d'information touristique. Les actions visent à attirer les visiteurs et encourager la consommation locale, avec une campagne de communication pour stimuler la fréquentation en dehors de la haute saison. Parallèlement, des initiatives favorisent la circulation des visiteurs sur le territoire et soutiennent le réseau des professionnels locaux.

2 Soutenir les acteurs du territoire

Le territoire est organisé autour de la destination touristique régionale « Baie de Saint-Brieuc – Paimpol – Les Caps » qui réunit 4 territoires en entente. Des axes de travail ont été orientés autour du développement du digital, l'itinérance, la maritimité, le patrimoine et la coquille Saint-Jacques.

Également intégré dans la démarche du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel, labellisé depuis 2019, Lamballe Terre & Mer participe à la préservation de ce site naturel reconnu.

3 Développer des infrastructures

Lamballe Terre & Mer assure la gestion, la labellisation et la promotion de 29 sentiers de randonnées et du GR34. D'autres structures entrent aussi dans ce périmètre d'action comme :

- › La ferme pédagogique du Botrai, dont l'Agglomération a récupéré la gestion en 2023, était auparavant pilotée via une convention de gestion avec la Société Publique Locale (SPL) Lamballe Terre & Mer Tourisme,
- › Le camping de la Tourelle à Plémy, qui lui est placé sous délégation de gestion.



Vue du GR34



La ferme du Botrai à Saint-Trimoël

Zoom sur



Mon Tro Breizh

En mars 2023, Lamballe Terre & Mer a validé l'intégration de l'itinéraire de grande randonnée « Mon Tro Breizh » à l'intérêt communautaire. Au mois d'octobre, une convention tri-partite a été signée entre Lamballe Terre & Mer, l'association porteuse du projet à l'échelon régional et la SPL Lamballe Terre & Mer Tourisme pour fixer les modalités de déploiement et la promotion de l'itinéraire.



Mon Tro Breizh

LES CHIFFRES CLÉS 2023

794 630€

DE TAXE DE SÉJOUR

(+ 4,6% PAR RAPPORT À 2022)

1

CATÉGORIE « PALACES » A ÉTÉ CRÉÉE, FIXANT
LE NOUVEAU PLAFOND DE LA TAXE DE SÉJOUR
2024

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- › Refonte de la grille tarifaire de la taxe de séjour communautaire.
- › La commune de Plénéuf-Val-André (2nde station touristique du territoire) a décidé de reprendre en charge sa compétence « promotion du tourisme » et créer un office du tourisme communal.
- › L'Agglomération de Lamballe Terre & Mer a récupéré la gestion de la ferme du Botrai.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

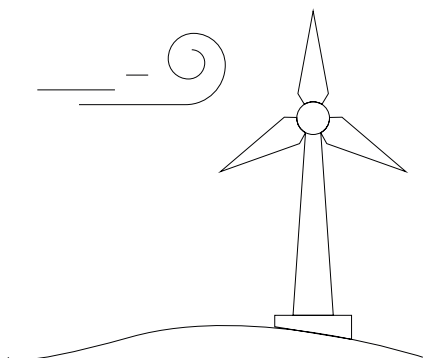
- › Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêts pour la reprise de la ferme pédagogique du Botrai, suite à sa fermeture pour mise en sécurité.
- › Élaboration de la stratégie touristique de Lamballe Terre & Mer.
- › Mise en œuvre du plan d'actions de la destination Baie de Saint-Brieuc - Paimpol - Les Lacs.
- › Lancement de l'expertise approfondie des 40 km de « Mon Tro Breizh » sur le périmètre de Lamballe Terre & Mer sur les communes membres traversées : Lamballe-Armor (Lamballe et Morieux), Coëtmeux et Plédéliac.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Le Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Agglomération est une politique publique essentielle et transversale pour lutter contre le changement climatique à l'échelle locale. Ce plan vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à développer les énergies renouvelables et à adapter notre territoire aux impacts du changement climatique. Il est élaboré en concertation avec les acteurs locaux et prennent en compte les spécificités de notre territoire.



Restauration des milieux aquatiques



Zoom sur



Du photovoltaïque pour les parcs de stationnement

Sur notre territoire, nous dénombrons environ 766 parcs de stationnement. La loi d'accélération pour les énergies renouvelables du 10 mars 2023 rend obligatoire l'implantation de panneaux photovoltaïques sur ombrières sur les parcs de stationnement extérieurs existants au 1^{er} juillet 2023, de plus de 1 500 m². Environ 130 parcs de stationnement sont ainsi soumis à cette obligation sur notre territoire.

1 Agir localement en faveur des transitions écologiques et énergétiques

Le dérèglement climatique s'opère à l'échelle planétaire suite à des causes variées : émissions de gaz à effet de serre, déforestation, surexploitation des ressources... Les conséquences de ce dérèglement sont multiples et déjà fortement visibles : catastrophes météorologiques et augmentation des phénomènes extrêmes, érosion de la biodiversité, impacts économiques...

Grâce aux politiques qu'elle mène en matière de préservation de l'environnement, de sensibilisation à l'écologie ou encore de préservation des ressources et de l'énergie, Lamballe Terre & Mer peut agir directement localement et impulser des dynamiques partenariales vertueuses.

2 Concilier le développement territorial avec la préservation des ressources, de la biodiversité et de la santé.

L'habitat, l'activité économique (de production, de transformation, tertiaire ou touristique) les loisirs, sont essentiels à l'équilibre territorial et au bien-être des habitants. Ceci ne doit pas être antagoniste avec la préservation de notre environnement (l'eau, les habitats naturels, les espèces) et de la santé. Des politiques transversales et des programmes d'actions visant à mieux connaître, préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques, sont les conditions pour y parvenir.

3 Permettre au territoire d'aller vers l'autonomie énergétique

En réduisant les consommations énergétiques (électricité, besoin de chaleur, carburant) des acteurs du territoire (collectivités, entreprises, citoyens) et en développant un mix d'énergies renouvelables local et varié (éolien, photovoltaïsme, biogaz, bois, biocarburant,...) socialement acceptable.

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

› Le Conseil communautaire a arrêté en octobre 2023 le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). L'ensemble des documents constituant cette obligation réglementaire dont le diagnostic du territoire, la stratégie et le plan d'actions ont été envoyés à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et le Préfet de Région pour avis.

› Validation par le Conseil communautaire, après 4 années d'études techniques et d'échanges politiques, de la stratégie GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Il est ainsi prévu de consacrer 1 900 000 € par an à la restauration des milieux aquatiques, à la reconstitution du bocage et à la prévention des inondations.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

26 000

ARBRES PLANTÉS
SUR LE TERRITOIRE (24 KM DE HAIES
BOCAGÈRES ET 7 BOISEMENTS)

628

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES DÉTRUITS AVEC
PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DE LAMBALLE
TERRE & MER

38

ANIMATIONS «NATURE» RÉALISÉES DANS LES
ÉCOLES DU TERRITOIRE. 600 ENFANTS ONT PU
EN BÉNÉFICIER

39

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET
CLIMATIQUES (MAEC) CONTRACTUALISÉES AVEC
DES EXPLOITANTS AGRICOLES

1939 GWH

C'EST LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
TOTALE DU TERRITOIRE EN 2020. LA
PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE
S'ÉLEVAIT À 350 GWH POUR LA MÊME ANNÉE

Vous avez dit GEMAPI ?

La GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), est une compétence obligatoire pour les EPCI. Elle permet notamment de lever une taxe spécifique payée solidairement par les foyers des 38 communes du territoire, afin de financer les études et travaux liés à la restauration des milieux aquatiques dégradés (cours d'eau et zones humides) et à la protection contre les inondations, fluviales (par débordement de cours d'eau) ou littorales (par submersion marine).

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

› La poursuite de la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial autour de 3 axes stratégiques :

- Outiller les acteurs de la restauration collective,
- Soutenir la production locale et accompagner sa transition
- Sensibiliser le grand public et permettre à tous d'accéder à une alimentation locale et de qualité.

› Réaliser la consultation publique sur le PCAET de l'Agglomération début 2024 pour une adoption définitive en milieu d'année.

› Démarrer les travaux de restauration de la continuité écologique (libre circulation des espèces aquatiques et des sédiments) sur le cours d'eau de la Flora, avec la réalisation d'une vanne à Dahouët et la vidange (préalable à sa suppression) du plan d'eau de La Vallée à Saint-Alban.



Seuil de l'étang de Dahouët

GESTION DES DÉCHETS

Lamballe Terre & Mer assure la compétence de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés. En 2023, 48 000 tonnes de déchets ont été collectées sur le territoire en provenance des collectes individuelles, d'apports volontaires et des déchèteries. L'objectif de Lamballe Terre & Mer est de diminuer la production annuelle de déchets réalisés auprès des 39 000 foyers du territoire et des 2 900 professionnels utilisant le service.



Collecte des déchets ménagers



Atelier sur le refus de tri

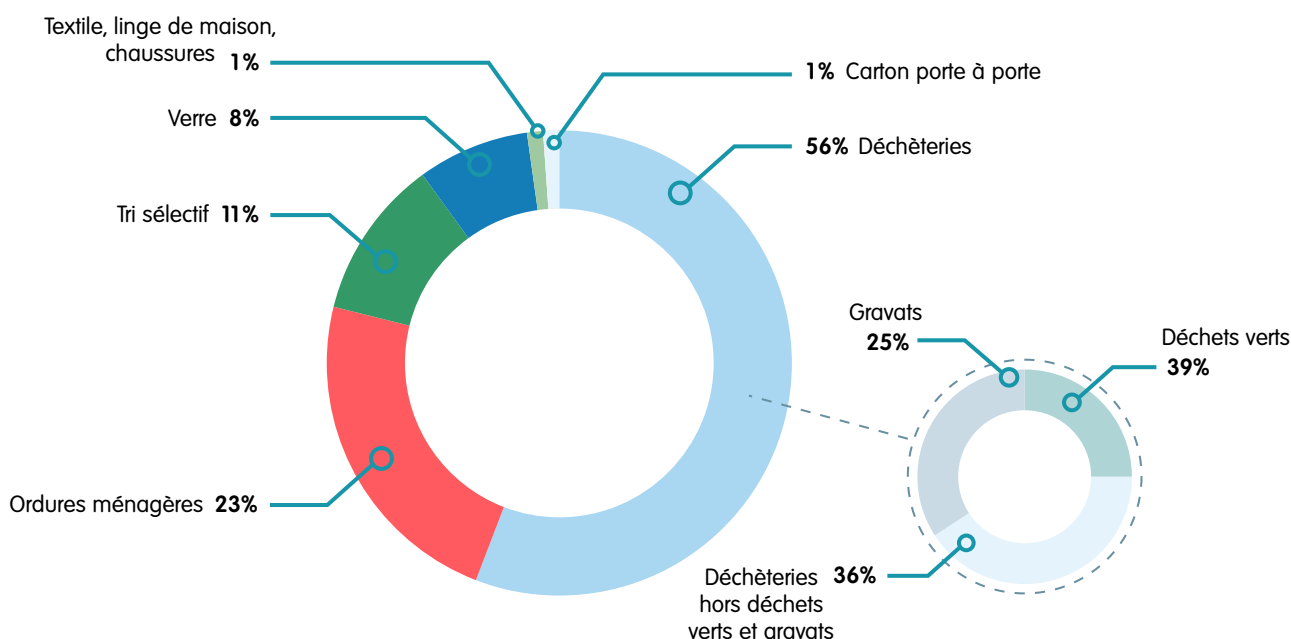
1 Harmoniser les modes de collecte et déployer la redevance incitative

Le passage à la redevance incitative permet de répondre à des enjeux environnementaux de réduction des déchets. Depuis 2017 et la création de Lamballe Terre & Mer, la collectivité a eu 5 ans pour harmoniser les collectes et les différents modes de financement du service des déchets existants sur le territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la redevance incitative est devenue l'unique mode de financement des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire communautaire.

2 Renforcer la prévention pour réduire les déchets

La diminution de la production de déchets est un enjeu majeur pour Lamballe Terre & Mer. Il est important de responsabiliser et de mobiliser la population autour de la réduction des déchets. La production de déchets est en constante augmentation sur le territoire et les coûts de collecte et de traitement sont de plus en plus importants.

Production de déchets par type de flux





La prévention des déchets regroupe les actions en faveur de la réduction des déchets, de la réduction de la toxicité, de la dangerosité des produits et de l'augmentation du caractère réutilisable ou valorisable des produits.

La prévention des déchets est déclinée à plusieurs échelles :

- Le Programme National de Prévention des Déchets (PNPD),
- Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD),
- Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Lamballe Terre & Mer lance en 2024, son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés sur 6 ans avec pour objectif la mise en place d'actions locales sur notamment la gestion des biodéchets, le financement incitatif et le tri des déchets en déchèteries.



Travaux de la nouvelle déchèterie de Jugon-Les-Lacs-Commune-Nouvelle

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- › Lamballe Terre & Mer a doté la majeure partie des usagers de cartes d'accès pour l'utilisation des déchèteries communautaires.
- › Lamballe Terre & Mer a validé de nouveaux horaires en déchèteries à partir du 1^{er} janvier 2024.
- › La construction de la nouvelle déchèterie de Jugon-Les-Lacs-Commune-Nouvelle a débuté en septembre 2023 pour une mise en service en juillet 2024.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

11 160

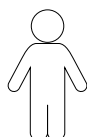
TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES
EN 2023, ÉQUIVALENT À L'ANNÉE 2022

5400

TONNES DE DÉCHETS SÉLECTIFS COLLECTÉES EN
2023, SOIT UNE BAISSSE DE 3% PAR RAPPORT À
2022

10 600

TONNES DE DÉCHETS VERTS ET 7200 TONNES
DE GRAVATS RÉCEPTIONNÉES EN
DÉCHÈTERIES EN 2023, SOIT UNE BAISSSE
DE 7% POUR LES DÉCHETS VERTS ET UNE
AUGMENTATION DE 6% POUR LES GRAVATS PAR
RAPPORT À 2022



QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

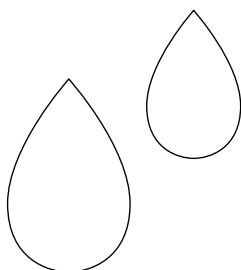
- › Établir un diagnostic des déchets produits sur le territoire de Lamballe Terre & Mer afin de prioriser des actions de réduction des déchets. Continuer à développer des actions de sensibilisation auprès de la population sur le thème du tri et de la réduction des déchets.
- › Mettre en œuvre la troisième année opérationnelle de la redevance incitative. Lamballe Terre & Mer accompagne les usagers du service déchets en créant un guide de la redevance incitative consultable sur le site internet de la collectivité.
- › Développer la stratégie de gestion de proximité des biodéchets en sensibilisant le grand public à la pratique du compostage et en proposant l'acquisition de composteurs individuels.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Lamballe Terre & Mer porte les compétences « eau potable », « assainissement collectif » et « assainissement non collectif » sur l'ensemble du territoire. L'Agglomération est ainsi chargée de la réalisation des investissements et de l'exploitation des ouvrages pour distribuer l'eau potable, collecter et traiter les eaux usées des habitants et activités.

1 Réaliser la mise en conformité des stations d'épuration et des réseaux

Pour accompagner les communes dans une logique de développement durable, Lamballe Terre & Mer doit rénover une partie des stations d'épuration pour améliorer les traitements et permettre que les rejets respectent l'environnement.



2 Gérer durablement le patrimoine

Lamballe Terre & Mer consacre chaque année une partie des budgets « eau » et « assainissement » à la rénovation des réseaux et des ouvrages du service. Outre les travaux sur les stations d'épuration, 3,5 millions d'euros sont consacrés au renouvellement des canalisations. Un château d'eau est également rénové chaque année (sur les 32 réservoirs du service).

3 Garantir une eau potable de qualité

Sur les 8 unités d'eau potable qu'elle exploite, Lamballe Terre & Mer veille à garantir une qualité d'eau constante conforme à la réglementation. Elle travaille également à préserver la ressource en eau sur le territoire communautaire en mettant en œuvre des actions de protection des périmètres de captages.

Une nouvelle station d'épuration à Bréhand

Une nouvelle station d'épuration a été mise en service en 2023 sur la commune de Bréhand. Elle remplace l'ancien système de traitement par lagunage qui arrivait à saturation et n'était plus assez performant pour ne pas dégrader la qualité du ruisseau de La Truite. Le montant des travaux s'est élevé à 1,4 millions d'euros. Le projet a bénéficié de subventions par l'Agence de l'eau Loire Bretagne à hauteur de 35% et l'État dans le cadre du Plan de Relance à hauteur de 20%.



Station d'épuration de Bréhand

Zoom sur



Le schéma directeur d'eau potable

Afin d'améliorer et d'enrichir la connaissance du patrimoine et établir une vision à long terme et un programme d'investissements pour les dix prochaines années, Lamballe Terre & Mer lance son schéma directeur d'eau potable. À l'aide de visites des ouvrages, d'exploitation des données et de modélisation du réseau d'eau potable, ce schéma permettra de réaliser une priorisation des travaux. Cette étude se réalisera sur 2 ans pour un investissement de 250 000 €.

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- › Une nouvelle station à boues activées pour traiter les eaux usées des communes d'Hénansal et de la Bouillie a été mise en service. Elle remplace les lagunes d'épuration qui étaient arrivées à saturation, lié au développement de ces deux communes.
- › Un traitement provisoire et innovant a été réalisé temporairement sur la lagune de Maroué (Lamballe-Armor) pour améliorer la qualité des effluents traités.
- › Le château d'eau de Saint Lazare, sur la commune de Lamballe-Armor, réservoir enterré d'une capacité totale de 1000 m³, est en cours de rénovation sur 2023-2024. L'étanchéité des deux cuves sera refaite et la maçonnerie renouvelée.
- › Un nouveau dégrilleur a été mis en place sur la station d'épuration d'Erquy pour optimiser le prétraitement des effluents.



Travaux du réservoir d'eau potable de Saint-Lazare

LES CHIFFRES CLÉS 2023

49

STATIONS D'ÉPURATION PERMETTENT DE
RETRAITER LES EAUX USÉES DE 28 000
ABONNÉS AVANT DE LES REJETER EN
MILIEU NATUREL

13 500

DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL
SUR LE TERRITOIRE SUIVIS PAR LE SERVICE

1600_{KM}

DE RÉSEAU D'EAU POTABLE QUI PERMETTENT
DE DISTRIBUER 4 500 000 M³ POUR LES 34 000
ABONNÉS

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

- › Poursuivre le programme de travaux pour la mise en conformité des stations d'épuration avec la réalisation en 2024 d'une nouvelle station d'épuration permettant de traiter les effluents provenant des communes de Landéhen et Lamballe-Armor (Maroué et le bourg de Meslin).
- › Réduire les eaux parasites dans les réseaux d'assainissement de la commune de Pléneuf-Val-André avec la réhabilitation du poste de relèvement des eaux usées du Mocquetet.

HABITAT

La politique de l'habitat doit permettre d'accueillir de nouvelles populations tout en permettant aux résidents actuels de bénéficier d'un logement adapté à chaque étape de la vie. Pour cela, il faut aménager des terrains, remettre sur le marché des logements vacants, aider à la rénovation énergétique et à l'adaptation des logements, faciliter l'accès à la propriété et favoriser les parcours résidentiels des ménages. Dans un contexte de tension forte pour l'accès à un logement, la collectivité souhaite poursuivre son engagement tout en confortant l'attractivité de son territoire.

1 **Promouvoir un habitat plus « vertueux » et respectueux de la qualité du cadre de vie**

Les ressources foncières de l'ensemble des communes sont désormais plus limitées, alors que les besoins en logements demeurent élevés pour permettre l'installation des nouveaux ménages et préserver les équilibres démographiques. La maîtrise du foncier constitue un enjeu majeur : il va s'agir de consommer mieux et moins notamment en valorisant les enveloppes urbaines et en proposant une offre abordable pour répondre aux capacités financières des ménages.

2 **Remobiliser le parc existant occupé ou vacant et le rendre attractif et performant**

Il s'avère nécessaire d'optimiser les capacités du parc ancien pour valoriser le tissu existant ainsi que pour limiter le développement de l'offre en extension urbaine. La réhabilitation des logements vieillissants du parc existant (privé et public) et/ou vacant est un enjeu fort.

3 **Mieux répondre aux besoins spécifiques actuellement non ou mal satisfaits**

Afin de faciliter l'accès et le maintien au logement pour les populations ayant besoin d'un accompagnement spécifique (jeunes, saisonniers, seniors, ménages en insertion), Lamballe Terre & Mer travaille sur le développement d'une offre de logements à coût abordable, sur l'animation et la mobilisation du partenariat local et sur la fluidité des parcours résidentiels.



Réhabilitation de logements sur Saint-Aaron à Lamballe-Armor

Zoom sur



L'aire d'accueil des Gens du voyage

Lamballe Terre & Mer possède une aire d'accueil dédiée aux Gens du voyage, implantée à la Corne du Cerf à Lamballe-Armor. Cette aire est aménagée pour offrir 24 places réparties sur 12 emplacements, chacun étant pourvu d'un bloc sanitaire comprenant toilettes, douches et lavabos. À proximité de cette aire principale se trouve une zone destinée au regroupement familial, pouvant accueillir jusqu'à 20 caravanes. La société Hacienda est mandatée par Lamballe Terre & Mer pour assurer la gestion de ces deux espaces.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

57

DOSSIERS D'AIDES À L'ACCESSION À LA
PROPRIÉTÉ REPRÉSENTANT 174 000 € D'AIDES

339

DOSSIERS « FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT »
REPRÉSENTANT 110 877 € D'AIDES DISTRIBUÉES
SUR NOTRE TERRITOIRE

1300

NOMBRE D'APPELS REÇUS À LA PLATEFORME
« BONJOUR HABITAT »

1440

LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX,
1163 DEMANDES EN COURS POUR SEULEMENT
170 LOGEMENTS ATTRIBUÉS

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- › Le 12 décembre 2023, le Conseil communautaire a délibéré afin d'approuver le contrat de mixité sociale. Les engagements pour la période 2023-2025 concernent notamment l'action foncière ainsi que la programmation et le financement du logement social.
- › Les EPCI se sont vu confier la gouvernance de la politique d'attribution des logements sociaux. Dans ce cadre, Lamballe Terre & Mer a rédigé sa convention Intercommunale d'Attribution de logements sociaux.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

- › Lancement de la nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement urbain sur les communes de Jugon-Les-Lacs (Dolo) et Lamballe-Armor.
- › Renouvellement du Programme d'Intérêt Général « précarité énergétique adaptation ».
- › Lancement du nouveau Programme Local de l'Habitat pour les années 2026-2030.
- › Création d'une aire de regroupement familial pour les Gens du voyage.

Vous avez dit SLIME ?

« SLIME », faites baisser vos factures « Eau-Énergie »

Destinées aux propriétaires ou locataires sur Lamballe Terre & Mer, les visites eau-énergie SLIME sont gratuites. Le but de ces visites est de conseiller les personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer (chauffage non adapté, maison mal isolée...), qui font face à des factures énergies ou eau trop élevées ou qui se questionnent sur l'énergie dans leur logement.

Lors de ces visites, le logement dans son ensemble est abordé : usages, factures, équipements...

Des premiers conseils sont donnés pour diminuer les consommations et améliorer le confort des personnes. Dans le cadre de ces visites, l'installation gratuite de petit matériel économe est également possible.



URBANISME

Aménager le territoire, c'est organiser l'espace pour y vivre, y habiter, y travailler, s'y divertir... C'est poursuivre l'accueil de nouveaux habitants, c'est répondre favorablement aux demandes des entreprises souhaitant s'implanter et se développer tout en intégrant les enjeux écologiques du XXI^{ème} siècle (sobriété foncière, énergétique, préservation de la biodiversité, de la capacité à produire...).

1

S'inscrire dans la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050

L'État a inscrit dans la législation un objectif de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, à travers la loi Climat et Résilience de 2021. Cet engagement vise à être atteint au cours des dix prochaines années, en comparaison avec la décennie précédente. Cette mesure contribuera à la protection de la biodiversité, un atout essentiel dans la lutte contre le changement climatique, notamment parce que la nature absorbe environ 30 % des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine chaque année.

2

Conforter, dynamiser et animer les centres-villes et centres-bourgs du territoire

Favoriser une occupation des espaces rapprochant activités économiques et lieux de vie et de résidence pour limiter les temps de déplacements contraints.

3

Trouver un équilibre dans l'armature du territoire

Définir les communes-pôles pour faciliter l'accès des habitants aux services essentiels à proximité de leur domicile (commerces alimentaires, écoles, santé, sport, culture...).



Commune d'Hénanbihen

Zoom sur



La logistique urbaine

L'Agglomération mène une expérimentation à Lamballe-Armor autour d'une logistique urbaine durable, avec la possibilité de reproduire certaines actions dans d'autres centres du territoire. L'objectif : mettre en place un plan d'action pour réduire les impacts liés à la livraison de marchandises en centre-ville, que ce soit sur la circulation ou les émissions de gaz à effet de serre.

Après un diagnostic et des échanges avec les professionnels du secteur, plusieurs pistes seront explorées en termes d'aménagement, de réglementation, et de sensibilisation du public.

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

› Poursuite de la réflexion sur la stratégie foncière de l'Agglomération : comment utiliser au mieux « notre droit à consommer du foncier » ? Quelle priorité entre l'habitat, les activités économiques, les équipements ? Quelle répartition sur le territoire de l'Agglomération ?

› Pour accompagner cette réflexion et donner des éléments de repère aux élus, les services ont mis en place un observatoire de la consommation foncière. Cet outil permet d'estimer la consommation foncière depuis la promulgation de la loi en août 2021, sur la base des autorisations d'urbanisme délivrées par les maires.

› Les élus du Pays de Saint-Brieuc, qui réunit l'agglomération de Lamballe Terre & Mer et celle de Saint-Brieuc, ont poursuivi le travail sur le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce DOO est structuré en 12 axes encadrant l'aménagement du territoire en matière de développement résidentiel, centralités et commerce, emplois et espaces économiques etc... Il comporte des prescriptions à traduire dans les Plans Locaux d'Urbanisme.

Les impacts positifs de la préservation des sols

INFILTRATION ET STOCKAGE DES EAUX PLUVIALES

participe à la gestion des eaux en ville

DÉPOLLUTION DE L'EAU

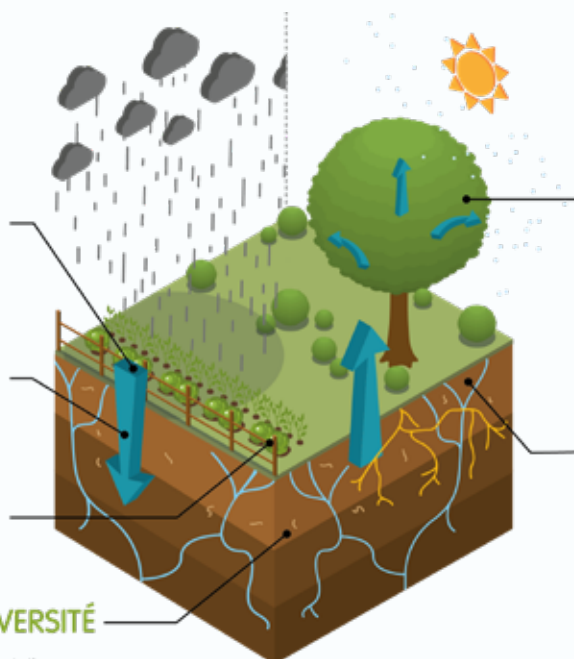
les différents horizons traversés ainsi que les organismes vivants contribuent à la filtration de l'eau

PRODUCTION VÉGÉTALE

alimentaire, bois, ornementale...

HABITAT POUR LA BIODIVERSITÉ

dans une cuillère de sol en bonne santé, il y a un million d'organismes vivants



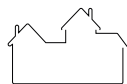
RAFRAÎCHISSEMENT DE L'AIR

l'évapotranspiration du sol et de la végétation ainsi que l'ombre des arbres permettent de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur

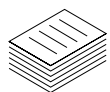
RÉSERVOIR DE CARBONE

les sols stockent, sous forme de matière organique, deux à trois fois plus de carbone que l'atmosphère

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?



› Adopter une stratégie foncière pour soutenir la dynamique du territoire de Lamballe Terre & Mer en assurant un partage équitable du foncier à l'échelle du territoire correspondant aux besoins identifiés pour le logement, le développement économique et les équipements.



› Aider les communes à intégrer les compétences de l'agglomération (habitat, mobilité, économie, environnement, assainissement...) lors de l'élaboration de leur document d'urbanisme afin qu'elles soient déclinées localement. De la même façon, il est primordiale d'assurer le lien entre les communes et l'agglomération concernant les différents outils de planification (projet de territoire, Programme Local de l'Habitat, Plan Climat Air Energie Territorial, Plan Alimentaire Territorial...).



› Décliner l'Opération de Revitalisation des Territoires sur les deux communes lauréates Lamballe-Armor et Jugon-les-Lacs, afin d'améliorer la coordination des projets de développement entre les communes et de mettre en œuvre des dispositifs de renforcement de leur rôle de centralité (habitat, commerce, environnement, ...) ; expérimenter des partenariats et montages financiers innovants ; étudier l'opportunité de définir de nouveaux secteurs et d'étendre la démarche Petites Villes de Demain.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

4

NOUVELLES COMMUNES ONT DÉLIBÉRÉ POUR RÉVISER OU ÉLABORER UN PLAN LOCAL D'URBANISME SUR LEUR TERRITOIRE

13

COMMUNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES PAR L'AGGLOMÉRATION DANS L'ÉLABORATION OU LA RÉVISION DE LEUR PLU

191 HA

C'EST LA CONSOMMATION FONCIÈRE (HABITAT, ÉCONOMIE, ÉQUIPEMENTS) À NE PAS DÉPASSER SUR LE TERRITOIRE DE LTM POUR LA PÉRIODE 2021-2031

2512

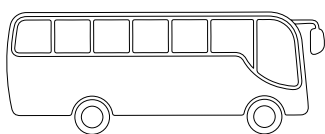
DOSSIERS TRANSMIS PAR LES COMMUNES AU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION (2 538 EN 2022)

MOBILITÉS

Pouvoir se déplacer est un besoin essentiel. Nous nous déplaçons pour de multiples raisons : travail, formation, loisirs, consommation, santé, liens sociaux... La desserte du territoire et la mobilité des personnes sont ainsi des axes essentiels d'attractivité, de développement économique et de maintien du lien social pour l'Agglomération.

1 Poursuivre la promotion du réseau de transport urbain sur le territoire

Le réseau Distribus a participé à trois forums des associations (Lamballe-Armor, Quessoy, Plestan). Lors de la Semaine de la mobilité, deux jours de gratuits ont été proposés. En fin d'année, un concours avec un panier garni de produits locaux a été organisé. Des informations sur le réseau sont également régulièrement diffusées aux communes.



2 Poursuite du développement du covoiturage de proximité

L'Agglomération est soutenue par l'association régionale EHOP, qui encourage le changement de comportement et promeut le covoiturage au quotidien. Sept communes participent déjà à ce dispositif de sensibilisation des habitants.

L'objectif ? Proposer une alternative à la voiture individuelle d'ici 2030, pour atteindre un taux moyen de 1,3 personne par véhicule (contre 1 à 1,1 actuellement).

Vous avez dit ouestgo.fr ?

Ouest go est une plateforme publique, portée par des collectivités locales bretonnes dont Lamballe Terre & Mer. Elle vise à promouvoir le covoiturage du quotidien en mettant en relation des conducteurs et passagers sans prélèvement de commission.

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

› Les travaux sur la ligne ferroviaire Lamballe-Armor-Dinan ont démarré au 1^{er} semestre 2023, avec notamment la pose des nouvelles voies en fin d'année. L'Agglomération finance ce projet à hauteur de 3,5 millions d'euros sur un coût global de 53,8 millions d'euros.

› Un parking « longue durée » Gare Sud de 162 places a également vu le jour. Ce parking gratuit a également été pensé pour limiter l'artificialisation des sols, avec des pavés à joints engazonnés. Des plantations permettront également de faciliter le stockage et l'infiltration des eaux de pluie.

› Le contrat de concession prévoit une formule de révision annuelle de la subvention de fonctionnement d'équilibre. Le contexte économique impacte toujours son montant en 2023 (500 000€) contre 420 000€ en 2022.

› Penthivière Actions a mis en place une plate-forme de mobilité pour favoriser la mobilité inclusive. Dans le cadre de sa compétence mobilité, l'Agglomération soutient la démarche avec une subvention annuelle de 10 000€.



Parking longue durée Gare Sud à Lamballe-Armor

Zoom sur



Déploiement de bornes électriques publiques sur le territoire

Le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) 22 élabore le Schéma directeur de Développement des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables (SDIRVE) à l'échelle du département.

Qu'est ce que cela représente ?

D'ici 2030, ce sont 21 bornes électriques publiques supplémentaires qui vont être installées sur 14 communes de l'Agglomération. Ces aménagements s'inscrivent dans le Plan Climat-Air-Énergie, dans l'optique d'une décarbonation progressive de nos mobilités. Le montant prévisionnel d'investissement total sur le territoire est de 420 900€. L'Agglomération et les communes d'implantation participeront à part égale au financement du reste à charge (105 225 €).



Bornes électriques du boulevard du Haras à Lamballe-Armor

LES CHIFFRES CLÉS 2023

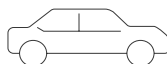
84 543

VOYAGES SUR LE
RÉSEAU DISTRIBUS



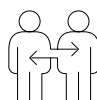
2903

ÉLÈVES INSCRITS SUR
LE RÉSEAU SCOLIBUS



1000€

COÛT DE REVIENT D'UN
ÉLÈVE TRANSPORTÉ



10 650

PERSONNES AU VOLANT CHAQUE JOUR AU
DÉPART DE LAMBALLE TERRE & MER

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

› Adapter le réseau : l'incidence budgétaire de l'indexation en 2022 et 2023 amènent à revoir la configuration actuelle du réseau. Ce travail débutera en 2024.

› Sensibiliser les salariés au covoiturage du quotidien : poursuivre la démarche de sensibilisation au covoiturage aussi bien à l'interne que vis-à-vis des entreprises.

› La Région Bretagne engage une réflexion pour la création d'un syndicat mixte « Bretagne Mobilités ». Il doit permettre notamment de travailler de façon organisée en bassins de mobilité. Lamballe Terre & Mer participe aux échanges.

Le comité des partenaires : quésaco ?

La délibération du 12 décembre 2023 a créé le comité des partenaires avec 3 collèges. Composé de représentants des employeurs, d'associations et d'élus, il doit être consulté au moins une fois par an et avant toute évolution substantielle de l'offre de mobilité, du taux de versement de mobilité. Ce comité émet un avis préalable avant toute décision en matière de mobilités.

ACTION SOCIALE ET SANTÉ

La politique d'action sociale communautaire participe au bien-être et à l'épanouissement des individus. Acteur du lien social, le Centre Social Intercommunal – La Boussole contribue à travers ses actions, ses animations et son accompagnement à la qualité de vie des habitants et au bien vivre ensemble. Tous ces éléments sont des facteurs et des déterminants essentiels pour l'amélioration de la santé sur notre territoire.

1 Participer à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population.

Le Contrat Local de Santé de Lamballe Terre & Mer, à travers ses 19 fiches-actions, répond à la fois aux besoins et problématiques de santé rencontrées par les habitants mais également aux préoccupations locales qui sont propres, dans le but de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Ce sont près de 15 institutions et associations locales qui s'engagent aux côtés de l'Agglomération.

2 Inclure la santé au cœur de toutes les politiques publiques pilotées par l'Agglomération.

Grâce aux nombreuses politiques publiques mises en place sur le territoire (insertion, habitat, environnement, aménagement du territoire, enfance/jeunesse, personnes âgées, etc.), les élus communautaires et municipaux sont en mesure d'agir pour améliorer la qualité de vie et favoriser la santé des habitants.

3 Favoriser les dynamiques territoriales et développer l'animation sociale du territoire

Le Centre Social Intercommunal - La Boussole favorise la synergie des acteurs locaux en animant et fédérant des réseaux thématiques (parentalité, ambassadeurs, visiteurs à domicile, etc.). Il joue également un rôle clé dans l'animation sociale du territoire à travers diverses activités et événements, facilitant ainsi les rencontres avec les habitants et renforçant le lien social. Cette approche contribue à élaborer une vision commune du territoire et à créer des dynamiques collectives.



Action MISACO

Zoom sur



La Boussole et les Buffets des idées

Les « Buffets des idées » sont des événements créatifs conçus pour rassembler les habitants dans un cadre convivial, afin de partager des idées, valoriser les initiatives locales et échanger sur leurs préoccupations et leurs souhaits d'action.

Portés par le Centre Social Intercommunal - La Boussole, ces événements ont été co-construits avec les ambassadeurs du territoire (élus, associations, habitants...) et ont été organisés en trois lieux différents : Plédéliac, Saint Alban et Plémy.



Buffet des idées

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

› Signature du Contrat Local de Santé le 2 février 2023. Ce sont près de 15 institutions et associations locales qui s'engagent, aux côtés de l'Agglomération, afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

› Organisation d'une journée intergénérationnelle et multi-partenaire « Vieillir ensemble, une chance à cultiver » à l'occasion de la Semaine Bleue. Celle-ci a permis à Lamballe Terre & Mer et au Centre Hospitalier du Penthièvre et du Poudouvre, pilotes de cette action, de recevoir par la Ministre des Solidarités et des Familles, Aurore Berger, le prix « Intergénérations » 2023.

› Un réseau de partenaires qui s'étoffe et qui structure l'animation sociale du territoire pour tous les habitants de Lamballe Terre & Mer.

› Des animations et des rencontres qui permettent au Centre Social Intercommunal d'être reconnu et repéré comme acteur de lien social pour notre territoire. Par exemple les « Buffets des idées » ont permis de réunir plus de 140 participants et 18 partenaires sur 3 lieux différents.



Signature du Contrat Local de Santé



Remise du prix intergénération 2023 par Aurore Berger

LES CHIFFRES CLÉS 2023

50

MÉDECINS LIBÉRAUX ET SALARIÉS EXERCENT
SUR LE TERRITOIRE.

500

PERSONNES SENSIBILISÉES ET FORMÉES À
L'OCCASION DES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE
DÉPLOYÉES SUR LE TERRITOIRE

20

ATELIERS ANIM'& VOUS PORTÉS PAR LA
BOUSSOLE, DES TEMPS PARTAGÉS ET PRIVILÉGIÉS
PARENTS-ENFANTS, PARENTS SEULS OU ADULTES

90

AMBASSADEURS AUTOUR DE LA BOUSSOLE :
ÉLUS, ASSOCIATIONS, AGENTS, HABITANTS...

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?



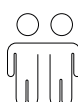
› Poursuivre le déploiement des actions de santé publique sur l'ensemble du territoire communautaire : accès aux soins et attractivité, santé mentale et prévention du suicide, nutrition, santé environnementale, prévention des cancers, santé des aidants...



› Travailler en transversalité, en proposant un temps fort en décembre 2024 répondant aux objectifs de sensibilisation et d'inclusion des personnes en situation de handicap, visible et invisible.



› Mettre en place le 1^{er} forum famille sur Lamballe Terre & Mer avec tous les partenaires liés la parentalité.



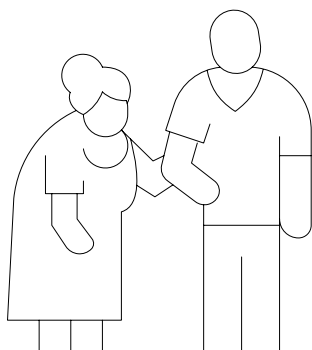
› Développer le maillage territorial et faire émerger des acteurs de proximité de lien social sur les différents secteurs du territoire.

ACCOMPAGNEMENT AU VIEILLISSEMENT ET AU MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) intervient au domicile de personnes fragilisées de plus de 60 ans, ou auprès des personnes en situation de handicap. Le CIAS est gestionnaire de 4 services dédiés aux activités de maintien à domicile : Service d'Aide et d'Accompagnement (SAAD), Service de Soins Infirmiers (SSIAD), résidence autonomie, portage de repas, téléassistance.

1 Préparer la réforme des services Autonomie à Domicile

Cette réforme oblige à devenir un service unique regroupant le SAAD et le SSIAD avant le 1^{er} juillet 2025. Ce changement important implique le transfert de gestion du SSIAD vers le CIAS, jusqu'alors délégué au Centre Hospitalier du Penthhièvre et du Poudouvre (CH2P).



2 Promouvoir la politique autonomie et sensibiliser aux enjeux du vieillissement

Enjeu majeur sur le territoire, d'ici 2030, le nombre de personnes de plus de 75 ans connaîtra une hausse vertigineuse (+ 49 %). Cette transition démographique oblige à une mobilisation et à une forte volonté politique pour garantir le droit à vieillir dans la dignité.

3 Maintenir la viabilité économique du SAAD et du SSIAD

Ces 2 services sont concernés par une réforme de la tarification qui nécessite un suivi et un pilotage accrus. Il est essentiel de ne pas augmenter le soutien financier de l'Agglomération. Les tarifs appliqués aux usagers ont été augmentés pour tendre vers un équilibre entre coût de revient et prix des prestations.

Mieux comprendre les services du CIAS

SAAD

Service d'Aide et
d'Accompagnement à Domicile

SSIAD

Service de Soins Infirmiers à
Domicile

Autres services à domicile

Portage de repas à domicile
&
Télé-assistance

Une résidence autonomie

pour les personnes âgées
autonomes de 60 ans et plus

Zoom sur



Entretenir le lien intergénérationnel

Un beau projet de partenariat avec le service petite enfance a vu le jour en 2023 à la résidence autonomie du Gouessant sur Lamballe-Armor. Les enfants accueillis à la crèche La Farandole, sont venus partager des moments de jeux avec les résidents. De beaux moments d'échanges autour de jeux de dextérité et d'observation. Ce lien intergénérationnel a été aussi entretenu par la présence d'espace d'animation pour les assistantes maternelles au sein de la résidence.



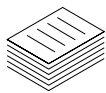
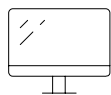
Rencontres intergénérationnelles à la résidence autonomie du Gouessant

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- › Malgré le vieillissement de la population et des besoins d'accompagnement croissant, le SAAD enregistre pour la 2^{ème} année consécutive une baisse d'activité.
- › Suite aux difficultés financières du SAAD, l'Agglomération a versé une subvention de 1841 K€ pour participer au renflouement du déficit.
- › De nouveaux outils ont vu le jour : règlement de fonctionnement, livret d'accueil, contrat, charte de la personne accompagnée, fiches droits des usagers.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

- › Engager la transformation numérique, virage obligatoire pour les établissements sociaux et médico-sociaux. L'élément pivot de la démarche est la mise en place du Dossier Unique Informatisé (DUI). Un chargé de projet sera recruté pour accompagner le CIAS dans l'intégration du numérique dans ses pratiques.
- › Finaliser le projet de service du SAAD, outil essentiel pour guider le fonctionnement et fixer les orientations 2025-2029, la démarche de co-construction est en route depuis novembre 2023.
- › Transformer les espaces communs de la résidence autonomie, pour que cet établissement affiche une prestation hôtelière relookée en adéquation avec les attentes des résidents désireux de vivre dans des espaces de vie chaleureux.



LES CHIFFRES CLÉS 2023

1279

PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR
LE SAAD (1367 EN 2022).

75,6%

DE L'ACTIVITÉ REPOSE SUR DES HEURES
FINANCÉES PAR LE DÉPARTEMENT (BÉNÉFICIAIRES
DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE,
PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP).

174 052

HEURES RÉALISÉES AU SAAD (185 785 EN 2022)

230

AIDES À DOMICILE SUR L'ANNÉE REPRÉSENTANT
143 ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

1841 K€

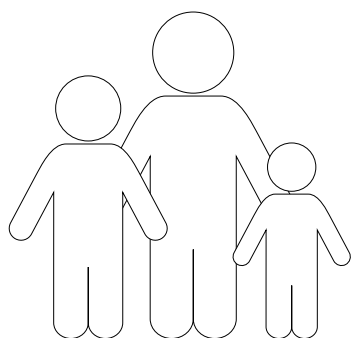
DE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE VERSÉE PAR
LAMBALLE TERRE & MER (1930 K€ EN 2022)

PETITE ENFANCE

La politique Petite Enfance intervient sur le champ des modes d'accueil du jeune enfant (0-4 ans) sur le territoire : individuel, collectif, garde à domicile. Soutenir l'éveil et l'épanouissement de l'enfant, accompagner les compétences parentales, favoriser la professionnalisation des assistants maternels font partie des grandes actions de la politique communautaire.



Crèche de Saint-Alban



1

Garantir une offre d'accueil diversifiée et de qualité sur le territoire

La diversité des modes d'accueil sur le territoire de Lamballe Terre & Mer permet aux familles de mieux concilier vie professionnelle et familiale, et d'apporter une attention particulière à l'accueil d'enfants en situation de vulnérabilité.

L'ouverture de la micro-crèche de Plémy viendra combler un défaut de maillage de l'accueil collectif sur ce secteur et s'inscrira en complémentarité de l'offre individuelle, renforçant ainsi l'équilibre de l'offre territoriale en direction des familles.

2

Accompagner les familles en recherche d'un mode d'accueil

Le Relais Petite Enfance (RPE) est à présent la porte d'entrée unique qui vient faciliter le parcours des familles. Toute l'offre d'accueil est présentée, afin de leur permettre un choix éclairé. Un accompagnement individualisé est également mis en place au regard des besoins spécifiques de chacun.

3

Soutenir l'attractivité du métier d'assistant maternel

Des soirées professionnelles sont régulièrement organisées par le RPE, afin de mettre des ressources à disposition de tous les professionnels de l'accueil individuel.

Les MAM (Maison d'Assistants Maternelles) peuvent bénéficier d'un accompagnement, mis en place en partenariat avec le Conseil Départemental et la CAF, que ce soit au niveau des nouveaux porteurs de projet ou tout au long de leur exercice.

Zoom sur



Le dispositif CESU enfance - accueil en relais

Ce dispositif est géré par Lamballe Terre & Mer en partenariat avec la CAF des Côtes d'Armor et la MSA d'Armorique. Il aide les familles domiciliées sur le territoire à rémunérer l'organisme de services à la personne qui intervient à leur domicile pour la garde des enfants de moins de 12 ans (jusqu'à 16 ans pour les enfants porteurs de handicap) sur les horaires de travail décalés soit : entre 4h30 et 7h45 et /ou entre 18h15 et 23h, du lundi au samedi.

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

› Le démarrage d'un travail en réseau partenarial pour l'accompagnement des personnes en situation d'insertion et/ou vulnérabilité, qui a permis de développer l'accueil de ces publics au sein des structures d'accueil du jeune enfant.

› Une évaluation très positive des crèches par les familles. Notamment sur la possibilité d'utiliser les équipes éducatives comme ressource et soutien vis à vis des questionnements du quotidien avec leur enfant.

› 72 assistantes maternelles à la soirée conférence proposée par le groupe de prévoyance IRCEM sur la retraite et la protection santé.



Conférence retraite et protection santé des assistantes maternelles

Vous avez dit AVIP ?

Soutenir l'accueil des jeunes enfants (zéro à trois ans) et favoriser l'accès à l'emploi des parents éloignés de l'emploi, notamment les mères isolées : tels sont les objectifs des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP).

Les crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) ont ainsi une double mission :

- › réserver une place en crèche de jeunes enfants (zéro à trois ans) de parents sans emploi,
- › les accompagner vers l'emploi ou la formation professionnelle.

Le public visé est celui des jeunes parents éloignés de l'emploi, très souvent des cheffes de famille monoparentale, dont l'enfant est âgé entre zéro et trois ans.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

500

NAISSANCES EN 2023

2000

PLACES D'ACCUEIL INDIVIDUEL ET COLLECTIF

269

ENFANTS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS DANS LES EAJE
(ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT)

85%

TAUX DE COUVERTURE TOTAL DES MODES
D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE

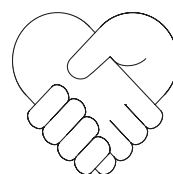
QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

› Mettre en place en crèche des places « À Vocation d'Insertion Professionnelle » (AVIP).

› La participation du service Petite Enfance au « Forum Parent Solo » piloté par le Conseil Départemental et au « Forum Familles » organisé par le Centre Social Intercommunale La Boussole et les partenaires du réseau parentalités du territoire.

› La proposition par le RPE de temps d'analyse de pratiques professionnelles, nouvel outil pour les assistants maternels du territoire.

› L'arrivée d'un référent handicap en crèche pour renforcer la qualité de prise en charge des enfants ayants des besoins spécifiques.



ENFANCE JEUNESSE

Structure éducative, mode d'accueil pour les familles, lieu ressource, dispositif de soutien (individuel ou collectif) mais aussi de loisirs, d'information, de prévention... sont autant de termes pouvant définir les services proposés aux enfants/jeunes de 3 à 25 ans, à leurs familles ainsi qu'aux nombreux partenaires (associations, établissements scolaires...).

1 Favoriser l'interconnaissance - la cohésion entre animateurs avec « La fabrik à Anims »

Le service enfance jeunesse propose aux animateurs recrutés pour la saison estivale de participer à une demi-journée d'ateliers / forums organisée par les permanents de l'équipe enfance jeunesse : directeurs enfance/jeunesse et équipe Structure Info Jeunes (SIJ).

Les objectifs de ce temps sont de :

- favoriser un socle commun de connaissances sous forme conviviale,
- permettre aux animateurs de monter en compétence sur certains domaines de l'animation,
- créer une identité « équipe de saisonniers enfance jeunesse Lamballe Terre & Mer »



Forum emplois saisonniers

2 Être repéré et identifié par les 11-30 ans

La Structure Info Jeunes (SIJ) souhaite être mieux identifiée par son jeune public de 11 à 30 ans : collégiens, lycéens, étudiants, professionnels...

Pour se faire, elle est intervenue sous différentes formes en extérieur ou à la SIJ : 3 forums, 19 accueils de groupes (établissements scolaires, ADALEA, MFR, Villeneuve Saint-Odile), 12 réunions (présentation aux enseignants, clubs des jeunes) et 74 interventions en établissements scolaires (3 lycées, 6 collèges) sur différentes thématiques (santé, estime de soi, accompagnement de projet).



Rencontre dans les lycées

Zoom sur



L'offre de loisirs

Depuis l'été 2023, l'offre de loisirs 11-17 ans évolue sur le territoire. Désormais elle fonctionne en 4 pôles équitablement répartis en nombre de communes et de jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Il s'agit de contribuer à la proximité des activités par rapport à un public peu mobile ou dépendant de ses parents. Il s'agit également de favoriser la proximité et l'interconnaissance entre le service et les acteurs jeunesse du territoire (collège, lycées...), les parents, les associations, les jeunes et les élus.

Les animateurs jeunesse, référents de pôles, seront plus facilement identifiés et intervenant « actif » sur leur territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

› Depuis l'été 2023, une réorganisation de l'offre des camps 7/17 ans a été mise en place.

Elle a été répartie sur les huit ALSH et les camps 11/17 ans sur les quatre pôles jeunesse.

Cela a permis de mieux équilibrer la proposition des camps faites aux enfants et jeunes sur l'ensemble du territoire.

Le service enfance jeunesse propose également un camp d'auto-financement et un chantier jeune.

› Le 30 mars 2023, il a été proposé à l'ensemble des équipes enfance jeunesse une soirée de sensibilisation à l'accueil des enfants présentant des besoins spécifiques. Organisée en partenariat avec le Pôle ressources handicap IRIS, ce temps alliant ateliers et apports de connaissances théoriques, a réuni 52 professionnels de la direction.



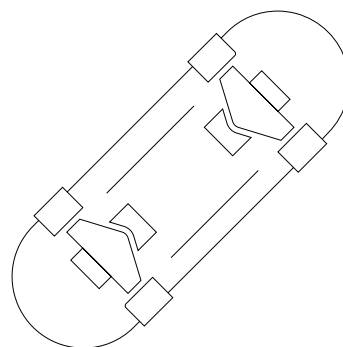
Soirée de sensibilisation

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

› Développement des passerelles pour les enfants de 9/11 ans. Ces journées doivent permettre aux enfants de découvrir les espaces jeunes, de se familiariser avec leur futur environnement et de partager un moment convivial.

Le service enfance jeunesse souhaite développer ces journées lors de chaque période de vacances scolaires.

› Mise en place de l'interface logicielle particulier CAF pour simplifier la tarification des activités enfance jeunesse et la mise à jour des dossiers. À partir du mois de mai 2024, les familles allocataires CAF dont les enfants fréquentent les activités enfance jeunesse auront la possibilité, sur le portail enfance jeunesse, d'utiliser l'API particulier. En quelques clics, leur quotient familial viendra s'insérer directement dans leur dossier enfance jeunesse.



LES CHIFFRES CLÉS 2023

9687

FACTURES ÉMISES PAR LE SERVICE ENFANCE
JEUNESSE EN UNE ANNÉE

57 079

PARTICIPATIONS DES ENFANTS / JEUNES AUX
ACTIVITÉS DU SERVICE

3095

ENFANTS / JEUNES DE 3 À 17 ANS AYANT
BÉNÉFICIÉ DES ACTIVITÉS ENFANCE
JEUNESSE DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE
2022-2023 (2977 EN 2022)

3227

JEUNES RENCONTRÉS EN ACTIONS COLLECTIVES
PAR LES ANIMATEURS INFORMATEURS JEUNESSE
DE LA SIJ (INTERVENTIONS EN ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES, ATELIERS, FORUMS ETC.)

CULTURE

La politique culturelle de Lamballe Terre & Mer s'articule autour de 3 axes sur le territoire : l'éducation artistique et culturelle (à travers les orchestres à l'école, les résidences d'artistes, la saison en scolaire, la musicothérapie...), l'enseignement artistique (le conservatoire et le soutien aux associations de danse et de théâtre) et l'action culturelle (les subventions aux associations, l'accompagnement des communes...).

1 Développer l'Education Artistique et Culturelle sur tous les temps de la vie

Dans les structures d'accueil pour jeunes enfants, personnes en situation de handicap et EHPAD, des musicothérapeutes et intervenants qualifiés accompagnent un large public dans la pratique artistique et le lien culturel.



Théâtre avec les élèves de Plénée-Jugon



Fresque des élèves de Trédias

2 Élaboration du projet d'établissement du conservatoire à rayonnement intercommunal

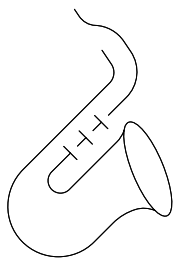
Ce projet d'établissement correspond à l'ambition première des élus pour le développement culturel de leur territoire : apporter le même service à tous les habitants, quelle que soit leur commune. En plus de définir l'identité de la structure et ses objectifs prioritaires pour les 5 prochaines années, il veillera à faire une place cohérente et valorisante à chaque élève et à chaque parcours, tout en structurant des modalités pédagogiques partagées et collectives.

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- › Partenariats avec des événements tels que la participation des élèves du conservatoire au concert de Charlélie Couture sur la scène du Quai des Rêves ou au Festival Andel'IR, ainsi qu'un parcours sonore théâtral au Musée Mathurin Méheut.
- › En septembre 2023, mise en place d'ateliers de pratique en secondaire : Classe à Horaires Aménagés Théâtre au Collège Simone Veil, un Orchestre au Collège à Moncontour.
- › La signature d'un premier pacte avec le Conseil Départemental (2019-2021) a permis de mettre en place différentes coopérations dans un objectif commun d'harmonisation de l'accès à la culture. Un second pacte signé en 2023 est l'occasion d'affirmer jusqu'en 2026 ce partenariat autour des deux axes forts de la politique culturelle de Lamballe Terre & Mer, à savoir, l'enseignement artistique et l'éducation artistique et culturelle sur tous les temps de la vie, pour offrir à tous les habitants de Lamballe Terre & Mer une vie culturelle et artistique riche et polymorphe.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

- › Développer les réseaux liés à l'Éducation Artistique et Culturelle et l'Enseignement Artistique sur le territoire.
- › Favoriser la transversalité et les partenariats diverses à l'échelle de la collectivité et au-delà.
- › Mener la réflexion sur un plan d'actions sur l'égalité femme/homme, le développement durable et l'inclusion dans nos politiques publiques, événements et au quotidien.



LES CHIFFRES CLÉS 2023

3792

ÉLÈVES TOUCHÉS PAR UNE ACTION
D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

720

ÉLÈVES ACCUEILLIS AU
CONSERVATOIRE EN 2023-2024

2

RÉSIDENCES D'ARTISTES EN ÉCOLE
PRIMAIRE ET COLLÈGE

27

REPRÉSENTATIONS DES SPECTACLES DE LA SAISON
AU PLUS PRÈS DE CHACUN À DESTINATION DES
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Zoom sur



Le Local Brass Quintet

Lauréat du prestigieux concours international d'Osaka au Japon, artiste Jeunes Talents depuis 2017, le Local Brass Quintet est l'un des ensembles les plus dynamiques de sa génération. Après être venu jouer en 2022, une envie est née de proposer un projet ambitieux sur et pour le territoire de Lamballe Terre & Mer.

En 2023, deux temps forts ont eu lieu :

› Une semaine de création artistique, avec la commande d'une œuvre pédagogique sur la thématique du ballet de Gabriel Philippot, le compositeur associé au quintette. Cette pièce a permis de faire jouer ensemble des élèves du 1^{er} au 3^{ème} cycle avec les contraintes liées aux différents niveaux tout en proposant un travail d'écoute.

› Une semaine à dominante pédagogique, avec une masterclass donnée aux élèves du conservatoire qui s'est conclue par un concert de restitution devant les familles.

Des concerts tout public et scolaires ont également eu lieu dans différentes salles du territoire afin de diffuser l'offre culturelle.



Local Brass Quintet

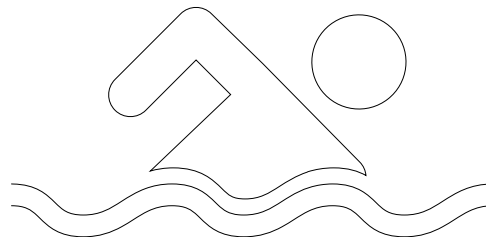


SPORTS

Lamballe Terre & Mer assure la construction, l'aménagement et l'entretien d'équipements sportifs d'intérêt communautaire. La collectivité accompagne l'éducation par le sport à travers l'apprentissage de la natation pour les élèves de primaire des 38 communes, des séances d'animations sportives durant les vacances scolaires mais également des dispositifs de soutien aux associations et bénévoles du territoire.

1 Mettre à disposition des équipements sportifs de qualité

Lamballe Terre & Mer gère 10 équipements sportifs sur le territoire (piscines, gymnases, complexes sportifs) qu'elle met à la disposition des associations et des établissements scolaires pour soutenir l'apprentissage et l'éducation par le sport.



2 Accompagner les dynamiques associatives

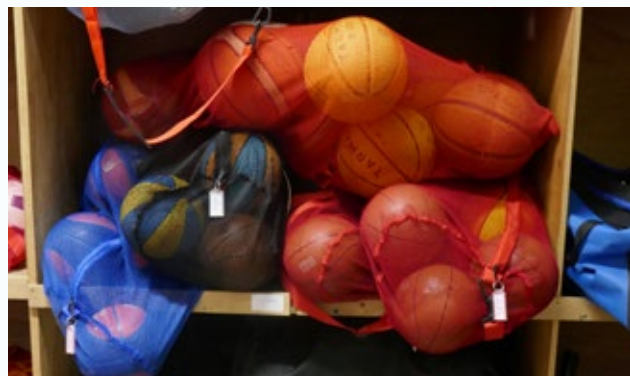
De multiples aides sont mises en place pour favoriser l'accueil des enfants dans les clubs, la formation des bénévoles et l'organisation d'événements sportifs majeurs. Avec ces dispositifs, Lamballe Terre & Mer s'engage à soutenir les habitants dans leur implication au sein de leur territoire.



Menestrail de Moncontour

3 Favoriser l'accès au sport pour tous

Des éducateurs sportifs interviennent dans les accueils de loisirs, les établissements scolaires afin de proposer des activités sportives et de loisirs de qualité adaptées à l'âge des enfants. Une banque de matériel pédagogique est accessible pour les écoles et associations sportives des 38 communes. En 2023, près de 600 prêts et kits pédagogiques ont été empruntés par plus de 50 structures : mairies, associations, écoles élémentaires.



Banque de matériel

Zoom sur



Des événements d'envergure régionale au sein de la Halle des sports du Liffé

Ce nouvel équipement se veut être un atout et source de notoriété pour le territoire en y accueillant notamment des compétitions de niveau régional à national. Toutes les disciplines sont concernées (sports collectifs, escalade, judo, tennis de table, roller hockey, hand-ball).

C'est une source d'inspiration pour les associations et leurs responsables associatifs. C'est ainsi que, 3 semaines après l'ouverture, le Judo club du pays de Lamballe organisait le tournoi régional de judo réunissant plus de 400 compétiteurs venus de toute la Bretagne.

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

› La Halle des sports du Liffré est accessible depuis le 1^{er} septembre 2023. Cet équipement communautaire de 5 000 m² accueille des établissements scolaires, des associations sportives des 38 communes ainsi que des évènements d'envergure régionale.

› La salle de sports d'opposition de Murigneux a fermé définitivement ses portes en septembre 2023.

› En 2023 le dispositif d'apprentissage de la natation scolaire a été réaffirmé en priorisant l'accueil des CP/CE1/CE2. Ainsi près de 4 000 enfants apprennent à nager au sein des 3 piscines du territoire. Lamballe Terre & Mer prend en charge les entrées, le transport ainsi que l'encadrement de ces séances pour un montant de plus de 210 000€/an.



Halle des sports du Liffré à Lamballe-Armor



Piscine La Tourelle à Plémy

LES CHIFFRES CLÉS 2023

600

PRÊTS DE LA BANQUE DE MATÉRIEL
PÉDAGOGIQUE

44 200

ENTRÉES SCOLAIRES POUR
« APPRENDRE À NAGER À L'ÉCOLE »

40

BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS ONT BÉNÉFICIÉ
D'UNE AIDE À LA FORMATION

21 040€

D'AIDES AUX « ÉCOLES DE CLUBS SPORTIFS »
POUR ENCOURAGER L'ACCUEIL DES ENFANTS
DE 3 À 11 ANS

400

HEURES D'ANIMATIONS SPORTIVES (ACCUEIL DE
LOISIRS, ÉCOLES, FOYER DE VIE POUR
PERSONNES ÂGÉES)



QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

› Réaliser des travaux sur la filtration de l'eau pour La Piscine durant l'été 2024, afin d'améliorer la qualité de l'eau et donc l'accueil des baigneurs tout au long de l'année dans une approche éco-responsable. Ouverte en 2005, elle accueille plus de 107 000 sportifs par an.

› Accueillir et organiser des événements sportifs dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques 2024, avec un cycle de formation « Club inclusif » favorisant l'accueil des personnes en situation de handicap, les « jeux de l'avenir » le 10 mai à La Piscine. Lamballe Terre & Mer souhaite aussi déployer des actions sportives de sensibilisation lors de la journée internationale du Handicap début décembre.



FINANCES

Lamballe Terre & Mer conduit une politique financière volontariste et responsable. Elle attribue les ressources financières pour garantir la qualité et la continuité du service public, tout en préservant une bonne santé financière de l'Agglomération à l'issue du mandat. Le budget est la traduction financière des choix politiques retenus pour chacune des compétences exercées.

1

Eclairer les choix avec l'adoption d'une prospective financière

Afin de se projeter sur la durée du mandat, une simulation de la prospective financière est nécessaire. Il s'agit de simuler la situation financière de chacun des budgets de Lamballe Terre & Mer au regard de l'évolution probable des recettes dans les années à venir et des projets politiques envisagés. Afin d'alimenter cette prospective, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été construit. Cela permet de disposer de ratios financiers qui indiquent notamment la soutenabilité de la dette.

2

Permettre une lisibilité de l'action publique à travers la présentation budgétaire

Le budget présente l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services publics. Le Conseil communautaire doit disposer d'une information claire, fiable avant de valider la répartition des ressources qui se formalise par un vote.

3

Garantir une équité de traitement des relations entre l'Agglomération et les communes

Lamballe Terre & Mer est issue de la fusion de plusieurs communautés de communes et chacune est arrivée avec ses pratiques et ses compétences. Il s'agit d'achever l'harmonisation de l'exercice de ces compétences et de proposer les mêmes modalités d'exercice sur l'ensemble du territoire.

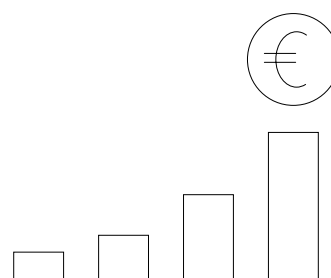


Zoom sur



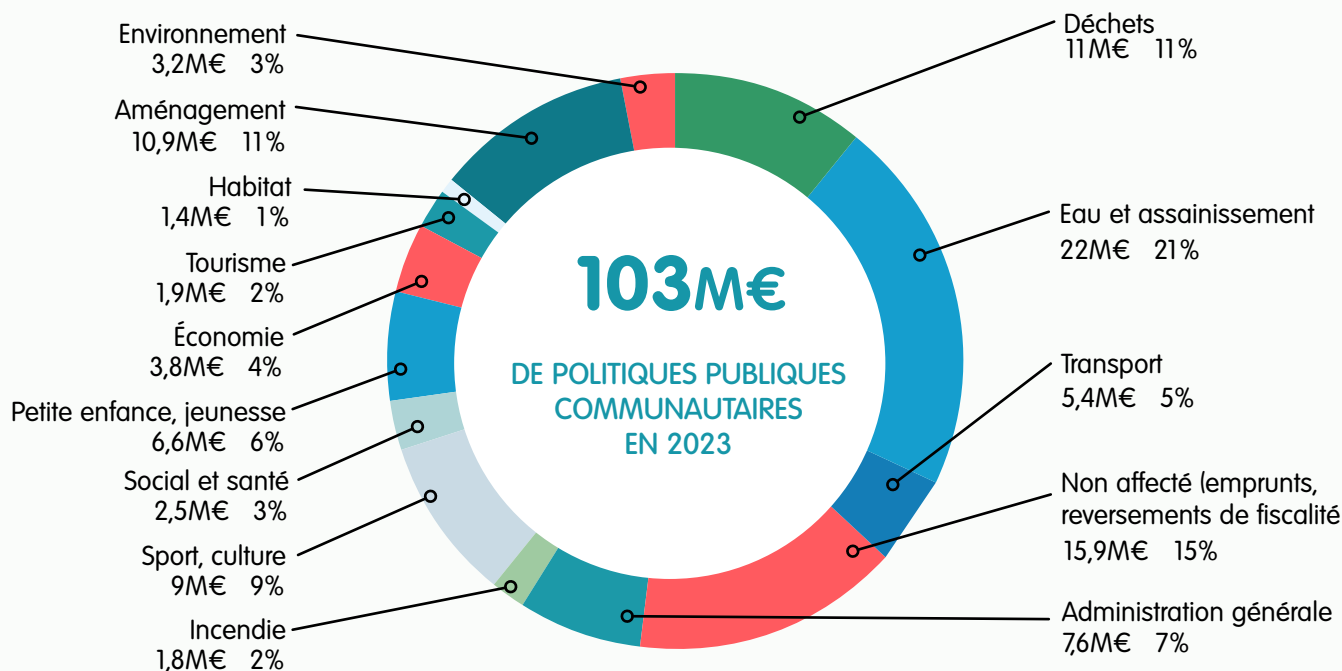
La prospective financière

Le travail entamé en 2021 sur la prospective financière de Lamballe Terre & Mer se poursuit chaque année. Dans le cadre du débat d'orientations budgétaire et du budget primitif 2024, la collectivité a réalisé des arbitrages importants pour maintenir des ratios financiers performants et lui permettre de conserver des marges de manœuvre.



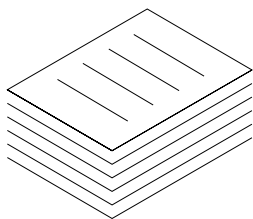
LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- › Poursuite des travaux de la commission locale d'évaluation des transferts de charges. Cette dernière a rendu en 2023 son rapport sur le coût de deux compétences : « promotion du tourisme dont la création d'office du tourisme » à la commune de Pléneuf-Val-André et le nettoyage des points d'apport volontaire et des corbeilles de propreté aux six communes de l'ex Communauté de communes de la Côte de Penthievre.
- › Diagnostic relatif à l'application du pacte financier et fiscal.
- › Première année d'exécution budgétaire sous la nomenclature budgétaire et comptable M57 à la place de la M14 depuis le 1^{er} janvier 2023.



Vous avez dit CFU ?

Le CFU - Compte Financier Unique, désigne le nouveau document comptable qui sera adopté par le Conseil communautaire en juin 2024 concernant les comptes 2023. Ce document rassemblera les informations du compte administratif tenu par l'ordonnateur et celles du compte de gestion tenu par le comptable public.



LES CHIFFRES CLÉS 2023

177,9M€

DE BUDGET EN 2023

8

BUDGETS SUIVIS : 1 BUDGET PRINCIPAL
ET 7 BUDGETS ANNEXES

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

› Réviser le pacte financier et fiscal : après un diagnostic en 2023 sur l'application du pacte actuel, des propositions sont en cours d'examen afin de faire évoluer le pacte. Les axes étudiés sont notamment : préserver les marges de manœuvres de Lamballe Terre & Mer, assurer une équité financière entre les communes, financer les transitions écologiques pour le territoire.

› Étudier les compétences entre Lamballe Terre & Mer et les communes. Il s'agit de s'interroger sur la subsidiarité de certaines compétences et d'envisager le transfert de certaines compétences intercommunales vers les communes ou inversement.

10 561

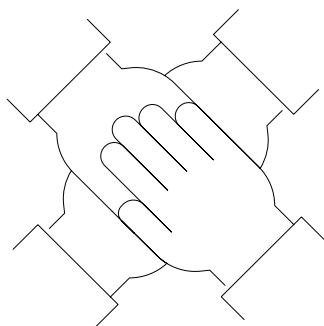
FACTURES TRAITÉES

23 984

ÉCRITURES COMPTABLES
(MANDATS DE DÉPENSES ET TITRES DE RECETTES)

RESSOURCES HUMAINES

Fonction support, la Direction Ressources Humaines intervient dans l'accompagnement des directions, des services et des agents : pilotage de la politique RH et de la masse salariale, gestion administrative et statutaire, formation, recrutement, santé, hygiène et sécurité au travail, animation du dialogue social.



1

Assurer la sécurité et préserver la santé des agents

Soucieuse de préserver la santé des agents, l'Agglomération travaille à l'amélioration continue de leurs conditions de travail. Cette année, l'équipe prévention et santé au travail s'est enrichie d'une nouvelle conseillère en prévention des risques professionnels. Sa principale mission est l'actualisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). À terme, l'objectif sera de bénéficier d'un réel outil de pilotage de la sécurité du travail pour les services. Celui-ci permettra également de préserver la santé des agents en développant la qualité de vie au travail dans le cadre d'un dialogue social continu. La méthode s'appuie sur un travail de terrain, d'observations, d'échanges et de concertation afin de recenser les risques de manière exhaustive et de construire un plan d'action pertinent. La démarche permet de sensibiliser les agents et les encadrants sur les risques et de mobiliser chacun sur la question des conditions de travail.

2

Renforcer et adapter les compétences des agents

Lamballe Terre & Mer fait de la formation un des enjeux phare de sa politique RH. Objectifs : faire face aux transformations des métiers de la fonction publique territoriale, mais aussi accompagner l'évolution de ses missions qui nécessite des besoins nouveaux d'expertise, de pilotage et de prospective ainsi qu'un développement des compétences managériales. Aussi, son nouveau plan de formation 2023-2026 vient fixer les objectifs stratégiques de développement des compétences des trois années à venir.

3

Développer l'attractivité

Pour accomplir toutes ses missions, l'Agglomération doit renforcer et adapter les compétences de ses agents, mais également, dans un monde du travail en profonde mutation, contribuer à renforcer l'attractivité de ses métiers afin d'attirer de nouvelles compétences. Cela nécessitera un travail continu sur le recrutement, la communication et l'image de la collectivité.



Formation des agents



Forum emplois saisonniers

Âge moyen des agents permanents

44 ans

pour les
femmes

46 ans

pour les
hommes

Âge moyen tous agents

36 ans

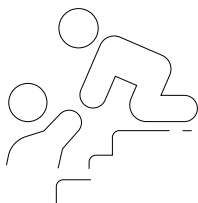
pour les
femmes

41 ans

pour les
hommes

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

- › Élaboration du projet de direction de la DRH.
- › Accompagnement des directions sur les aspects managériaux et organisationnels.
- › Développement de l'accompagnement des transitions professionnelles des agents.



Zoom sur



Le baromètre social

En 2023, un baromètre social a été déployé au bénéfice des agents pour la première fois. Construit avant l'été, cet outil visait à évaluer grâce à des indicateurs spécifiques, le niveau de bien-être et/ou de mal-être ressenti par les agents dans le cadre de leurs missions. Le taux de retour important (68% des 861 destinataires de l'enquête) démontre l'intérêt et l'importance de la démarche. Le plan d'actions en découlant doit désormais être élaboré.

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- › Le déménagement de la Direction des Ressources Humaines au 19 rue d'Armor à Lamballe-Armor depuis début septembre 2023, permet à l'équipe de bénéficier de meilleures conditions de travail et d'accueil. L'équipe a organisé une porte ouverte auprès des agents courant septembre 2023.
- › L'élaboration d'un plan de formation triennal 2023 – 2026.
- › Le déploiement d'un baromètre social à l'échelle des trois collectivités (Lamballe-Armor, Lamballe Terre & Mer et CIAS).

LES CHIFFRES CLÉS 2023

531

POSTES PERMANENTS

(DONT 215 AU CIAS ET 192 POSTES
MUTUALISÉS AVEC LAMBALLE-ARMOR)

58

ARRIVÉES ET 39 DÉPARTS SUR DES
POSTES PERMANENTS

20

AGENTS À LA DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES

2192

JOURS DE FORMATION
(DONT 331 POUR LE CIAS)

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE & SYSTÈME D'INFORMATION

La politique numérique de Lamballe Terre & Mer s'articule d'une part autour du développement du numérique au sein de l'administration (accompagnement des usages, digitalisation de l'activité) et d'autre part autour de l'accompagnement aux usages du numérique pour la population (e-inclusion, accès aux droits, information).

1 Porter une politique numérique inclusive

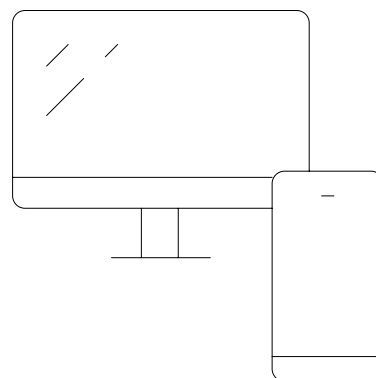
L'Agglomération facilite l'accès aux droits pour tous sur l'ensemble du territoire, en collaboration avec les communes et les intervenants issus du Département, de la Région ou de l'État.

2 Développer et accompagner la transformation numérique des services publics

Lamballe Terre & Mer optimise l'usage transversal des outils numériques au sein des services administratifs, afin d'apporter plus de souplesse et de réactivité, tant en interne que pour le service à la population.

3 Faciliter la dématérialisation

Développement des démarches dématérialisées et des procédures pour fluidifier les processus tant au sein de l'administration qu'envers les usagers..



LES CHIFFRES CLÉS 2023

2800

DEMANDES D'INTERVENTIONS,
SUR UN PARC DE 400 PC
COMMUNAUTAIRES

70

SERVEURS

9

AGENTS À LA DIRECTION DE LA
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DES
SYSTÈMES D'INFORMATION,
DONT 7 TECHNICIENS

5

COMMUNES SE PARTAGENT UN SERVICE
INFORMATIQUE COMMUN : HÉNON, PLÉMY,
PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ, QUESSOY ET TRÉDANIEL

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- › 1^{ère} phase de l'appel à projet numérique. 5 communes et 1 association ont pu bénéficier d'un accompagnement de Lamballe Terre & Mer.
- › Appel à projet France Relance ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) : audit de la sécurité de notre système d'information, et planification d'actions et projets à réaliser en 2024 pour être mieux armés face aux risques cyber croissants. Subvention de 90 k€.
- › Validation du Schéma Directeur Numérique (SDN) et démarrage du premier projet à travers une feuille de route projet pour 2023/2026.
- › Développement de la dématérialisation des signatures.

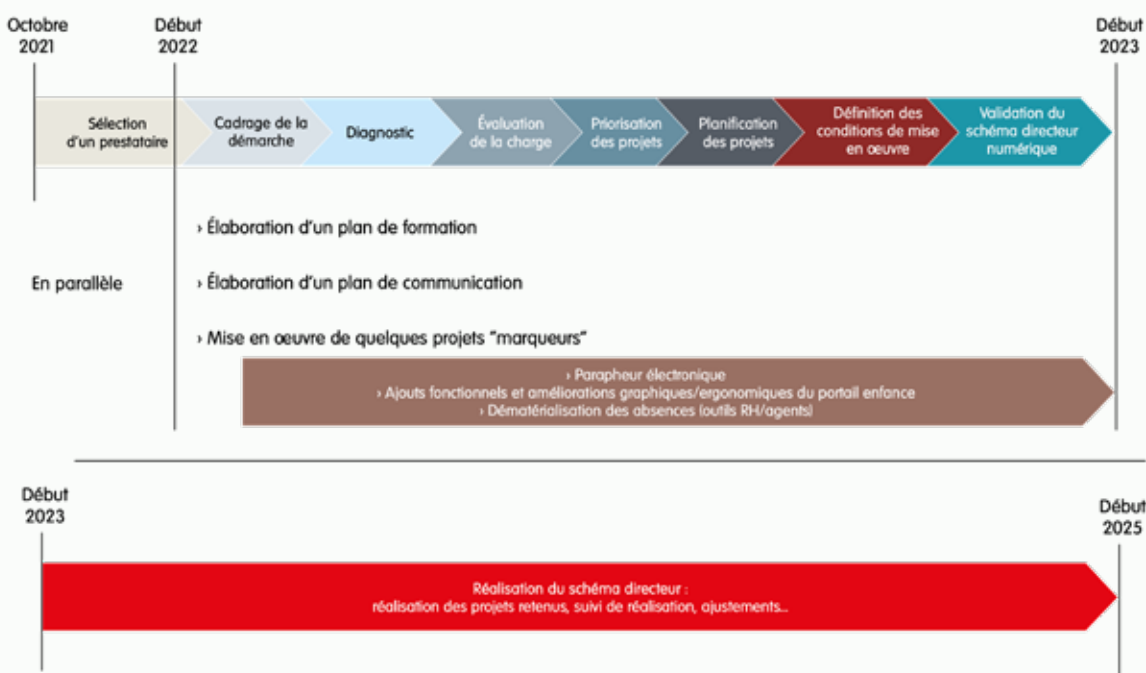
QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

- › Mise en place de l'appel à projet numérique phase 2 pour la période 2025/2026, pour promouvoir, dynamiser et améliorer la couverture géographique des points d'accès numérique sur le territoire.
- › Réalisation des actions/projets issue de l'étude ANSSI (sécurité SI).
- › Réalisation des projets prévus dans le SDN, en plus des projets déjà planifiés.



Le Schéma Directeur Numérique

2023 a vu la validation du Schéma Directeur Numérique, avec un plan sur 3 ans, comprenant de nombreux projets, informatiques comme transversaux. Le premier projet, une suite bureautique collaborative (Microsoft Office 365) a débuté dès l'été, avec une longue phase d'études fonctionnelles et financières. Pour accompagner la transformation numérique, la collectivité déploie un plan de formation spécifique et ambitieux pour le développement des usages du numérique à destination des agents.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET COMMUNICATION

L'Agglomération doit réussir l'exercice délicat de travailler avec l'ensemble des communes pour l'intérêt général et un projet commun de territoire. En lien avec la vie des assemblées et des services, la politique en matière de gouvernance et de communication doit rendre visible le processus décisionnel et informer et promouvoir le sens et les actions portées auprès des habitants du territoire. Pour ces missions, elle s'appuie sur la direction générale et les directions de l'administration générale et de la communication.

1 **Accompagner et sécuriser les prises de décision**

La maturité politique et sociale d'un projet, ainsi que le respect du cadre réglementaire est une priorité de l'Agglomération.

À cet effet, il est nécessaire d'organiser des phases de concertation ainsi que des études techniques et juridiques pour accompagner la mise en œuvre des décisions par des moyens de communication réglementaires et adaptés à tous les publics.

2 **Veiller à la cohérence et permanence des décisions et des messages**

Le Conseil communautaire a fixé un cap et identifié un certain nombre d'enjeux qui se sont traduits par l'adoption d'un Projet de Territoire pour la durée du mandat et au-delà.

Chaque élu, acteur ou habitant du territoire, grâce à une communication adéquate, doit pouvoir connaître et relayer le sens de l'action et des services proposés par l'Agglomération.

3 **Développer des supports adaptés de communication**

Habitants, partenaires, institutions, entreprises... les interlocuteurs de Lamballe Terre & Mer sont nombreux et divers. L'Agglomération se doit donc d'adapter sa communication afin d'informer le plus grand nombre sur ses actions et sur le déploiement de ses politiques publiques, tout en étant la plus inclusive et la plus durable possible.

Grâce au déploiement des outils numériques et à la diversité des supports de communication, l'Agglomération est plus réactive et peut interagir avec ses usagers plus facilement et rapidement.



Des présentoirs visibles et durables !

Afin de renforcer la visibilité et la lisibilité de Lamballe Terre & Mer, l'Agglomération a mis à disposition de chaque mairie et équipement communautaire du territoire un mobilier de communication pouvant accueillir les supports édités pour les usagers. Objectifs de ce support ? Permettre de présenter en un coup d'œil la diversité des politiques publiques portées par l'Agglomération au plus près des usagers tout en offrant aux mairies un présentoir professionnel et personnalisé pour agencer leurs accueils. Un mobilier qui se veut également durable, à l'instar des actions de la collectivité, puisque fabriqué en carton recyclé par une entreprise spécialisée du territoire.



Présentoirs Lamballe Terre & Mer

Vous avez dit cahiers stratégiques ?

Si les compétences ancrées dans le quotidien des usagers de Lamballe Terre & Mer comme les déchets, l'eau et l'assainissement ou encore l'enfance-jeunesse sont facilement assimilées par les habitants, il est parfois plus complexe d'avoir une vision claire et globale sur des politiques plus transversales comme le climat, l'environnement, la santé ou encore l'action à destination des seniors. C'est pourquoi, l'Agglomération a lancé les « cahiers stratégiques », une série de fascicules concrets et simples d'accès pour donner à connaître les engagements forts et piliers emblématiques de son action.

Premier de cette série, la « stratégie biodiversité » présente les axes majeurs de la collectivité dans la continuité de sa reconnaissance « Territoire engagé pour la Nature ».



Cahier stratégique biodiversité

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- › Signature avec des compagnies d'assurances des contrats pour la période 2024-2027 (dommage aux biens, responsabilité civile, véhicules à moteur, protection juridique et protection fonctionnelle).
- › Travail sur la mise à disposition des locaux communaux au profit de Lamballe Terre & Mer.
- › Engagement d'une réflexion sur les statuts et l'intérêt communautaire.
- › Lancement des nouveaux éléments d'identité graphique de l'Agglomération en phase avec son territoire : la sobriété du noir et blanc affirmant son identité bretonne, le fil conducteur comme vecteur de lien et d'histoire partagée à construire, la valorisation des trésors du territoire par l'usage systématique de la photo...



LES CHIFFRES CLÉS 2023

232

DÉLIBÉRATIONS PRISES

95

BAUX LOCATIFS EN TANT QUE BAILLEURS
23 ACTES DE TRANSACTION FONCIÈRE

55

COMMUNIQUÉS DE PRESSE PRODUITS
POUR FAIRE CONNAÎTRE L'ACTUALITÉ DE LA
COLLECTIVITÉ

93 222

RÉACTIONS SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LAMBALLE TERRE & MER
(MENTIONS J'AIME, COMMENTAIRES ET PARTAGES)

287 525

VUES DE VIDÉOS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

- › Finalisation des conventions de mise à disposition des locaux communaux avec les communes.
- › Poursuivre la réflexion sur les statuts et l'intérêt communautaire.
- › Poursuivre la modernisation et la mise en cohérence de l'identité graphique de l'Agglomération.
- › Enclencher la refonte du site internet de la collectivité avec une orientation usagers forte et une vigilance particulière sur l'accessibilité et la sobriété numérique.

MAÎTRISE D'OUVRAGE & GESTION DU PATRIMOINE

Éléments majeurs de la mise en œuvre des politiques publiques et de l'amélioration du cadre de vie, les bâtiments et infrastructures de l'Agglomération reposent sur deux directions complémentaires de leur conception à leur entretien. La direction Aménagement gère les opérations de construction, de réhabilitation et de rénovation lourde concernant les bâtiments, les aménagements urbains, les réseaux et ouvrages d'eau et d'assainissement. La direction Gestion du Patrimoine porte quant à elle la politique d'entretien de l'ensemble du patrimoine de la collectivité (bâtiments, voirie, espaces verts).

1

Garantir un cadre de vie attractif et propice au développement des activités du territoire

L'Agglomération met en place des actions pour entretenir les espaces et assurer la maintenance des équipements communautaires afin de garantir leur utilisation agréable et sécurisée par les usagers. Cela inclut notamment :

- › La rénovation, l'entretien et la maintenance des bâtiments (accueils de territoire, équipements sportifs, structures pour la petite enfance, maisons médicales, etc.),
- › L'entretien des espaces verts, de la voirie et la sécurisation des cheminements piétons dans les 21 parcs d'activités économiques communautaires,
- › L'entretien général de la voirie.

2

Assurer la mise à disposition d'aménagements vertueux, durables et qualitatifs

En concertation avec les différents acteurs internes et externes, Lamballe Terre & Mer porte des projets de requalification des espaces et bâtiments pour assurer la mise en œuvre d'aménagements de qualité. Ceux-ci répondent à la fois aux commandes politiques, aux exigences réglementaires, à la nécessaire prise en compte des aspects environnementaux et énergétiques, à la préservation de la santé et de la sécurité des agents, aux contraintes budgétaires et aux contraintes d'entretien.

3

Apporter un soutien technique auprès des collectivités de l'Agglomération.

En plus de ses compétences propres et du cadre juridique, l'Agglomération a pour mission de garantir la cohérence du territoire en fournissant son expertise et son ingénierie pour soutenir et accompagner les communes membres dans la conception de leurs projets d'aménagement.

Zoom sur



La livraison de la halle des sports du Liffré

Coût des études : 1 228 888 € HT

Coût des travaux : 10 183 800 € HT

Lancé en mars 2021, le chantier s'est poursuivi allègrement malgré des difficultés liées à la hausse des matières premières (+ 13% de révisions de prix). Une étroite concertation avec le service Sport a permis d'actualiser le projet à l'évolution des pratiques. L'équipement a été livré en juillet 2023 et depuis, le service continu d'accompagner le service des sports dans la phase de prise en main. La Halle des sports du Liffré a été inaugurée le 2 décembre 2023.

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

- › Lancement de l'aménagement de la micro-crèche La Tourelle de Plémy.
- › Création d'un espace mutualisé entre le conservatoire et l'enfance jeunesse au Manoir du Lou à Dolo.
- › Travaux de réhabilitation des logements de la résidence d'Armor à Tramaïn.
- › Fin des travaux de la Halle des sports du Liffré.
- › Ouverture du parking « Gare Sud » à Lamballe-Armor.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

13

ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN) QUI TRAVAILLENT
AU QUOTIDIEN SUR CES SUJETS

89

OPÉRATIONS EN 2023 POUR UN MONTANT
DE 15 M€ DONT 66 EN RÉALISATION ET 52 EN
ÉTUDES

50%

DE LA FIBRE DÉPLOYÉE SUR LE TERRITOIRE SOIT
11 000 LOGEMENTS ACTIFS EN 2023 POUR UN
BUDGET ANNUEL DE 2 M€ ENVIRON

50 982_{M²}

DE BÂTIMENT

200

VÉHICULES EN GESTION
(DES VÉHICULES LÉGERS AUX
BENNES DÉCHETS MÉNAGERS)



Lancement des travaux de la micro-crèche de Plémy



Fin des travaux de la Halle des Sports du Liffré à Lamballe-Armor

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2024 ?

› Poursuivre la rationalisation de la composition des espaces verts et de l'étude des consommations d'éclairage public sur les parcs d'activité en vue de maîtriser les coûts d'entretien et de diminuer la consommation énergétique tout en apportant une qualité au cadre de vie.

› Réaliser un schéma directeur immobilier et énergétique pour parfaire la connaissance du patrimoine communautaire et de son utilisation afin de planifier son maintien en l'état, d'améliorer la qualité d'usage et la performance énergétique.

› Continuer d'intégrer les notions de matériaux durables, biosourcés ou encore des critères de réemploi de matériaux dans les projets et raisonner, dans la mesure du possible, en coût global dans nos analyses tout en optimisant la recherche de subventions et/ou de partenariats pour les investissements à venir (contrat de performance, CPE,...).



**LAMBALLE
TERRE & MER**

Communauté d'agglomération

Lamballe Terre & Mer

**Espace Lamballe Terre & Mer
41 rue Saint-Martin
CS 83002**

**22404 LAMBALLE-ARMOR Cedex 4
tél 02 96 50 00 30**



[lamballe-terre-mer.bzh](https://www.lamballe-terre-mer.bzh)